



**LA FRANCE
AU 7^E FORUM URBAIN MONDIAL
DE MEDELLIN, COLOMBIE
5-11 avril 2014**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

Le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT), dont le Secrétariat technique est assuré par Adetef, a coordonné la délégation française, forte de 200 spécialistes de l'urbain, au 7^e Forum Urbain Mondial

Organisé tous les deux ans dans une ville différente, depuis 2002, par ONU-Habitat, le Forum Urbain Mondial est la conférence internationale majeure sur la ville et le développement urbain.

Le FUM rassemble l'ensemble des acteurs engagés dans le champ du développement urbain. Cet effort collectif doit permettre l'identification des nouveaux défis, via le partage d'expériences. C'est sur cette base globale que les autorités, nationales ou locales, pourront définir ou ajuster puis mettre en œuvre des politiques publiques efficaces, adaptées à chaque contexte.

Le Forum rassemble de nombreux experts issus d'horizons variés : gouvernements locaux, nationaux, régionaux, ONG, associations d'habitants, professionnels, instituts de recherche et universités, secteur privé, banques de développement, fondations, presse, organisations spécialisées des Nations Unies, agences internationales, etc.



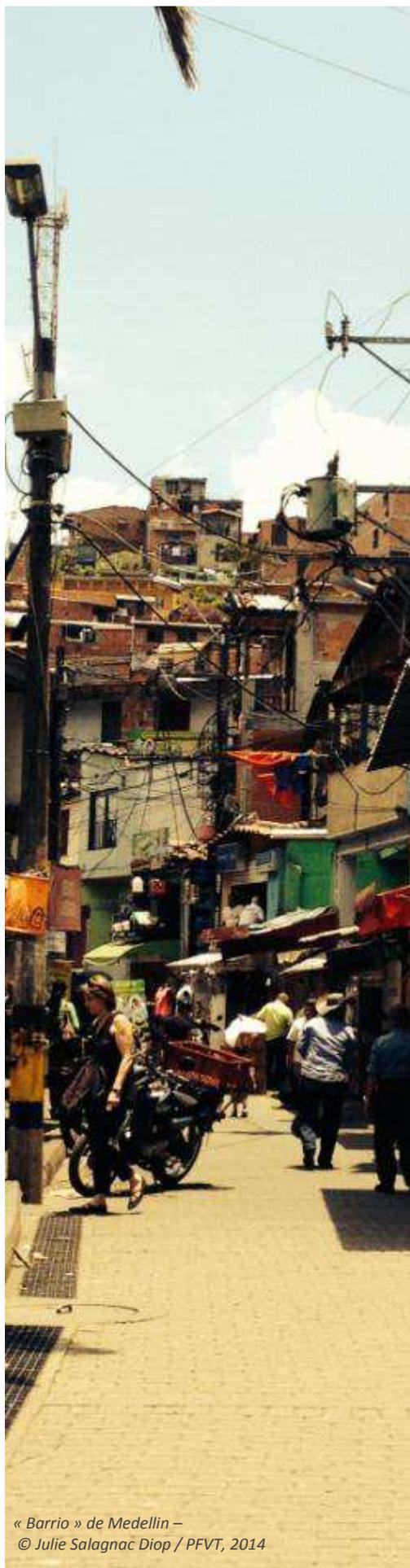
Commune 13, Medellín – © Julie Salagnac Diop / PFVT, 2014

Cette année, la 7^e session du Forum Urbain Mondial s'est tenue **du 5 au 11 avril à Medellín**, dans la Province d'Antioquia, en Colombie.

Les participants se sont retrouvés au Centre des Expositions de la Ville, le Plaza Mayor, pour six jours d'échanges et de discussion autour du thème de la conférence : **L'équité urbaine dans le développement – des villes pour la vie.**

La 7^e session du Forum Urbain Mondial a également permis de nourrir, de façon substantielle, **la préparation de l'agenda de développement post 2015 et de la conférence des Nations unies sur les établissements humains (Habitat III), qui redéfinira l'agenda Habitat en 2016.**

Au-delà, le Forum a offert au développement urbain une large couverture médiatique (500 journalistes présents).



« Barrio » de Medellín –
© Julie Salagnac Diop / PFVT, 2014

Pour le Directeur Exécutif d'ONU-Habitat, M. Joan Clos, ce 7^e Forum Urbain Mondial entre dans l'histoire avec **une participation record de 22 000 personnes**. Ce succès met en lumière **l'enjeu croissant que représentent les problématiques liées au développement urbain durable**. En effet, plus de la moitié de la population mondiale vit d'ores et déjà en ville. On estime qu'en 2030, ce seront 5 milliards d'habitants, soit 60 % de la population mondiale, qui vivront en ville. Cette croissance urbaine sera essentiellement le fait des pays en développement.

La recherche de solutions pour planifier la ville de demain constitue un défi majeur.

Afin de faire de la ville un moteur de développement et de renforcement de l'action publique mais aussi afin de limiter les conséquences pour l'équilibre social, économique et environnemental, à l'échelle mondiale, ce processus doit être accompagné de politiques inclusives. Ainsi, équité urbaine, urbanisme et cohésion sociale, accès aux services de base, financements innovants pour les collectivités locales, résilience des villes, sécurité sont les thèmes phares sur lesquels les décideurs nationaux et locaux se sont concentrés. Dans ce cadre, la **planification urbaine** est apparue comme le dénominateur commun à toutes ces questions et a été qualifiée de « *décision rentable* » par Joan Clos.

« *Il est impératif de penser et planifier ce processus, nous ne pouvons pas accepter une urbanisation spontanée et sans direction. Le 7^e FUM de Medellín a permis, de manière significative, d'orienter les débats dans cette perspective* », note Joan Clos.

En ce sens, **la France se mobilise et soutient « une vision spécifique centrée sur le rôle stratégique des autorités locales »** (*Orientations de l'aide française en faveur de la maîtrise d'ouvrage publique locale, 2014*). Elle développe cette vision sur la base d'une concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés de la coopération urbaine fédérés au sein du PFVT.

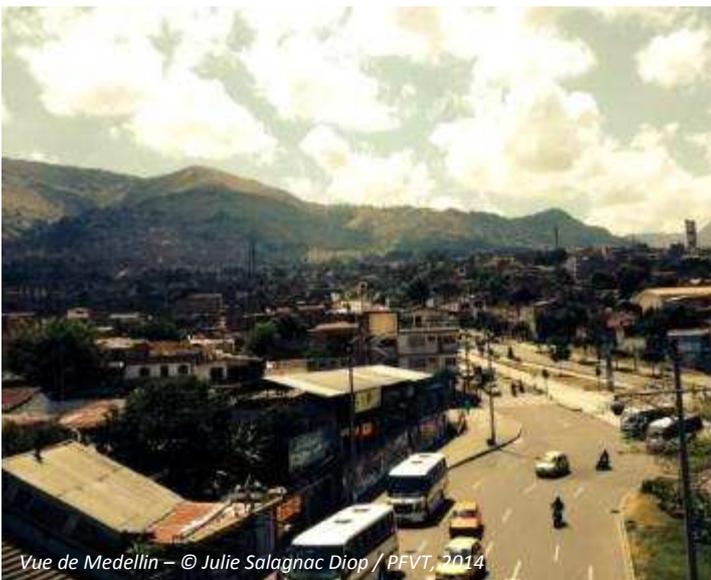
"Suite aux conclusions de ce Forum Urbain Mondial, j'insiste pour que l'on entende l'urbanisation dans son champ d'application global, de l'urbanisation des grandes villes à celle des villages. C'est cette considération d'ensemble qui représente le grand défi des 40 prochaines années en matière d'urbanisation. »

Joan Clos, UN-Habitat

Le 7^e Forum Urbain Mondial en chiffres



- 142 pays représentés ;
- 42 ministres ;
- 139 maires ;
- 37 000 visiteurs, au total, à Plaza Mayor ;
 - 22 000 participants accrédités, dont 18.500 participants colombiens (14.000 habitants de Medellín) : la plus large assistance jamais enregistrée pour un FUM (moins de 10 000 participants lors du 6^e FUM de Naples) ;
 - 15 000 visiteurs pour le Salon ;
- 120 exposants au Salon ;
- Près de 500 experts internationaux du développement urbain durable.



- Plus de 500 événements programmés (agenda académique et programme de la ville) ;
- Près de 500 journalistes nationaux et internationaux.
- 29 événements ont été diffusés en direct par TéléMedellin, avec plus de 105 heures de transmission ;
- 39 points d'information à Plaza Mayor, dans les aéroports et hôtels ainsi que dans la ville qui deviendront 156 bureaux à destination des écoles du programme « Medellín Buen Comienzo » (bon départ) ;
- 100 points de connexion à internet ;
- 46 salles de réunions à disposition.

- Près de 4 000 personnes ont participé aux visites organisées pour découvrir le métro de Medellín et 11 000 cartes de transport ont été gracieusement distribuées ;
- Revenus des activités commerciales au niveau de la ville estimés à 15 millions USD ;
- Près de 60 contractants pour l'organisation du Forum dont 60 % d'entreprises locales ;
- Plus de 1 000 taxis « labélisés » FUM qui ont triplé la moyenne de leurs trajets quotidiens ;
- 900 emplois générés dans les domaines de la sécurité et de la logistique.

Une délégation française particulièrement active au dernier grand rendez-vous dédié à l'urbain avant l'élaboration de l'agenda post 2015 et la conférence Habitat III

Le Forum a constitué la dernière grande rencontre internationale dédiée au développement urbain avant l'élaboration de l'agenda post 2015 des Nations unies, la 21^e conférence des Nations unies sur le climat (fin 2015) et la conférence Habitat III de 2016.

La délégation française, constituée de 200 personnes, était coordonnée par le PFVT, plateforme des acteurs français de l'urbain à l'international.

Le PFVT contribue, par l'échange d'expériences, à l'élaboration de positions françaises sur la ville et les territoires. Il permet de valoriser l'expertise urbaine française en réponse aux demandes des villes et pays partenaires de la France. Ses activités, animées par un secrétariat technique porté par Adetef, s'articulent avec les initiatives gouvernementales dans le domaine urbain, en particulier avec Vivapolis, la marque de la ville durable à la française lancée par le ministère chargé du commerce extérieur.

La délégation française a été particulièrement active dans les sessions parallèles et sur le pavillon France, démontrant la capacité du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) à fédérer une expertise urbaine française diversifiée dans le cadre d'une prise en compte croissante par notre pays de la ville durable situé à la croisée des enjeux de développement, de diplomatie économique et de lutte contre le changement climatique.

Les acteurs français ont organisé de nombreux événements parallèles dans le programme officiel : 13 networking events, 1 side event, 3 training events. (cf. comptes rendus des sessions en annexe).

Dans ce cadre,

- Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et la Commission des finances locales pour le développement (CFLD) de CGLU ont organisé un événement sur le financement de la ville inclusive. Cette session a mis en lumière l'importance d'accompagner la décentralisation financière ainsi que des pistes d'amélioration de la capacité d'investissement des collectivités locales : prêt, valorisation foncière, investissement privé et sociétés d'économie mixtes.
En marge du FUM de Medellín, la CFLD a organisé avec la Direction Générale de la Mondialisation (MAEDI) la première réunion des directeurs financiers d'Amérique latine lors de laquelle a été décidée la création d'un observatoire régional des finances locales.
Réalisation d'une vidéo « making off » par le MAEDI qui sera diffusée sur France diplomatie.
- Le ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires (MLET) a organisé un networking event intitulé « Faire la ville durable : présentations et discussions autour d'expériences internationales innovantes dans le secteur de la production urbaine durable et participative ». Il a été mis en avant l'importance d'une démarche participative, associant les autorités et les habitants, ainsi que d'aménager des espaces publics de qualité, lieux d'échanges et sources de nouvelles solidarités.

Le MLET a également organisé deux ateliers sur le pavillon France sur les démarches EcoQuartier et la densification urbaine et l'urbanisme participatif. Il y a également mis à disposition une vingtaine de fiches sur les des politiques gouvernementales en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

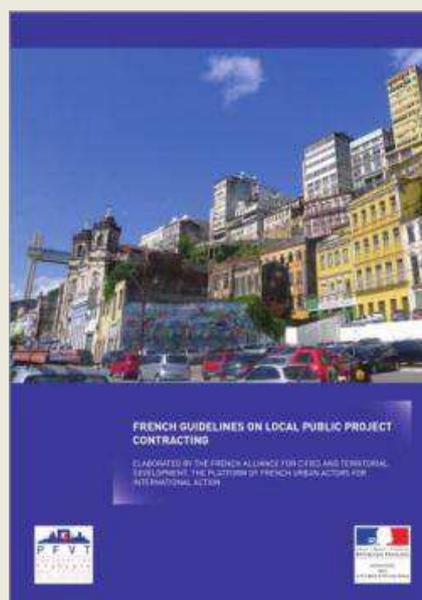
- Le ministère de la Culture et de la Communication a organisé à l'Alliance française quatre expositions inaugurées par la Vice-ministre de la Culture colombienne et le Sénateur Yves Dauge, co-président du PFVT, en présence de Monsieur l'Ambassadeur de France en Colombie. En outre, dans le cadre des débats du FUM, la dimension humaine est apparue comme étant une préoccupation majeure. Elle a été exprimée en termes de démocratie participative, de prise en compte des habitants, de souci du lieu et des identités locales, de gouvernance démocratique et d'urbanité. Sur cette base, la culture est donc apparue comme un élément clé des politiques de développement durable et a été qualifiée de « moteur du développement urbain ».
- L'AFD est intervenue de manière active dans les sessions du forum, notamment à travers l'intervention de sa Directrice générale dans la session spéciale des bailleurs de fonds sur le thème « Financer le nouvel agenda urbain » et l'organisation de 3 événements :
 - ✓ Networking event sur « Intégration sociale et lutte contre le changement climatique : une impossible conciliation ».
 - ✓ Networking event organisé avec le GRET sur le thème « Réhabilitation in situ des quartiers précaires : une solution durable ? »
 - ✓ Présentation de l'ouvrage « financer la ville latino-américaine »
- Le PFVT a coordonné pour le FUM l'élaboration des « **Orientations de l'aide française sur la maîtrise d'ouvrage publique locale** », **4^e document stratégique français élaboré dans ce cadre partenarial** qui a contribué à renforcer la lisibilité de l'approche française dans le débat international.
La présentation de cette nouvelle stratégie française a fait l'objet du networking event organisé par le PFVT.

La France soutient le renforcement de la maîtrise d'ouvrage publique locale, outil institutionnel garant d'une stratégie territoriale fondée sur l'intérêt général

Face aux défis rencontrés par les autorités locales pour exercer effectivement leurs compétences, ces « Orientations de l'aide française sur la maîtrise d'ouvrage publique locale » préconisent en particulier :

- d'appuyer les capacités financières des autorités locales maîtres d'ouvrage ;
- de renforcer les capacités et la participation des acteurs locaux à la planification urbaine ;
- de développer et partager la connaissance du territoire ;
- de consolider les compétences locales dans la gestion des services publics.

Cette réflexion stratégique sur la maîtrise d'ouvrage publique locale s'inscrit dans la continuité des « Orientations de la coopération française en appui à la gouvernance urbaine » adoptées en 2009, des « Orientations de la coopération française en appui à la planification urbaine stratégique » parues en 2012, ainsi que de l'engagement de la France en faveur de l'adoption et la mise en œuvre des Lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base.



Elaborées dans le cadre d'un groupe de travail du PFVT réuni de novembre 2013 à février 2014, ce rapport est disponible, en français, anglais et espagnol, sur le site internet du PFVT.

Dialogues, Tables rondes et sessions spéciales

En présence de membres de la délégation française

DIALOGUES

Services de base : des entreprises locales pour des villes équitables

Mathieu Lefèvre, Directeur de la New Cities Foundation

TABLES RONDES

Table ronde des parlementaires

L'aménagement urbain équitable – des villes pour la vie : le rôle des parlementaires

Jean-Marie Tétart, Député Maire de Houdan

Yves Dauge, Ancien Sénateur d'Indre-et-Loire, Co-président du PFVT

Table ronde secteur privé

L'innovation et les partenariats pour un nouvel agenda urbain

Pierre Victoria, Directeur du développement durable de Veolia

Table ronde des professionnels de l'habitat

Les professionnels de l'habitat et la nouvelle politique de la ville

Xavier Crépin, Secrétaire général de l'association ADP-Villes en développement

SESSIONS SPECIALES

Le financement du nouvel agenda urbain

Anne Paugam, directrice générale de l'AFD

La coopération Sud-Sud et triangulaire

Hubert Julien Laferrière, vice-président du Grand Lyon

Medellin : une ville pour la vie

Philippe Orliange, Directeur Amérique latine et Caraïbes à l'Agence française de développement

Les données urbaines pour le nouvel agenda urbain

Nathalie Le Denmat, Secrétaire de la Commission des Finances Locales pour le Développement de CGLU

Projet régional : Urabá Antioquia Caribe

Marion Joubert, Agence française de développement



Together for Habitat III – © UN-Habitat, 2014

Évènements officiels

Organisés par des membres de la délégation française

NETWORKING EVENTS

Partenariat français pour la ville et les territoires, co-organisé par le Ministère français des Affaires étrangères et Cités et Gouvernements Locaux Unis

La maîtrise d'ouvrage publique locale

Agence française de développement

Comment réconcilier les enjeux sociaux et les défis environnementaux et climatiques au niveau local?

Apoyo Urbano

Co-construire des politiques publiques de planification équitable et génératrice de ressources économiques pour l'accès au logement et à l'habitat

Ecole Spéciale d'Architecture

Renouveler les cadres d'interventions urbaines à travers l'urbanisme collaboratif

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

Réseaux et plates-formes de coopération pour une meilleure planification urbaine et territoriale

Gret, Agence française de développement

La réhabilitation *in situ* des quartiers précaires : une solution durable ?

Institut de la Gestion Déléguée, Association des Maires des Grandes Villes de France, Veolia Environnement

Quels sont les obstacles à l'accès aux services de base ?

Ministère des Affaires étrangères, Commission des finances locales de CGLU et le Fonds Mondial pour le Développement des Villes

Financer une croissance inclusive des territoires urbains : difficultés et axes d'amélioration

Ministère de la Culture et de la Communication

Renforcer la bonne gouvernance pour revitaliser les villes historiques

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Faire la ville durable : présentations et discussions autour d'expériences internationales innovantes dans le secteur de la production urbaine durable et participative

Observatoire des changements de l'Amérique latine et le Centre latino-américain d'économie humaine avec le soutien du Fonds Mondial pour le Développement des Villes

Inter-municipalité : un outil efficace pour une cohésion sociale et territoriale

Réseau du Forum Mondial des Autorités Locales de Périphérie et la ville de Nanterre

Construire des métropoles durables, solidaires et démocratiques : progrès et défis

Société Française des Urbanistes, Les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise

Urbanisme intégré, participatif et coopératif : source d'équité urbaine

SIDE EVENT

Institut de recherche pour le développement (INFONAVIT)

La régénération urbaine des grands ensembles de logements sociaux : un défi majeur pour parvenir à une ville plus équitable

TRAINING EVENT

CRATerre, International Centre for Earth

Construction Des bâtiments en terre pour des logements urbains abordables

Institut français d'urbanisme, Université Paris-Marne-la-Vallée

Une planification urbaine pour les quartiers informels ?

Institut pour la ville en mouvement

Vers des espaces publics plus inclusifs et plus intégrés

Deuxième réunion du groupe d'experts pour l'élaboration des Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale / ONU-Habitat

Lors du 24^e conseil d'administration d'ONU-Habitat, tenu en avril dernier, la France a parrainé avec l'Inde une résolution donnant mandat à ONU-Habitat pour élaborer les Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale.

Un groupe international constitué de 25 experts a été formé, parmi lesquels deux spécialistes français : **Brigitte Bariol, déléguée générale de la FNAU, et Serge Allou, expert technique international français auprès de Cities Alliance.**

Attendues pour le prochain conseil d'administration en avril 2015, ces lignes directrices, qui constitueront le premier texte multilatéral sur le sujet, seront une des contributions majeures à la préparation de la conférence Habitat III qui définira en 2016 l'agenda urbain international jusqu'en 2036.

Le secteur privé était fortement représenté au niveau de la délégation française avec Veolia Environnement, Thales, Egis (groupe Caisse des dépôts), Poma (constructeur du métrocâble de Medellin) et NTL (constructeur du futur tramway de Medellin).

Enfin, il est à noter des retombées presse importantes : Alternatives économiques, Libération, Télérama, RFI, France culture et dans les réseaux sociaux (1229 nouveaux inscrits sur le Twitter de l'AFD)



Numéro spécial d'Alternatives économiques :

http://www.afd.fr/webdav/site/afd/s_hared/PORTAILS/EVENEMENTS/forum-urbain-mondial/pdf/alternatives-economiques-afd-ville-durable.pdf

Podcast France Culture :

<http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4815844>

Le Pavillon France

Conjointement avec l'Agence Française de Développement, le PFVT a animé le Pavillon France qui a accueilli **jusqu'à 800 personnes par jour**. Au total, 5 000 participants ont assisté à des ateliers ou visité le Pavillon France durant les 7 jours du Forum.



Le pavillon France a été inauguré, le 7 avril, en présence d'une centaine de convives, par :

- M. Alain Lecomte, Président de la section Aménagement durable des territoires au conseil général de l'Environnement et du Développement durable (MEDDE/MLET) ;
- M. Marc Trouyet, Sous-directeur de la gouvernance démocratique au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international ;
- M. Alain Marinos, Inspecteur général à la Direction générale des patrimoines au Ministère de la Culture et de la Communication
- Mme Anne Odic, Responsable de la division Collectivités locales et développement urbain à l'Agence Française de Développement

30 ateliers ont notamment été organisés sur le stand :

- 22 ateliers animés par les membres du PFVT,
- 8 ateliers organisés par l'AFD.

Les « Orientations de l'aide française en faveur de de la maîtrise d'ouvrage publique locale », élaborées dans le cadre du PFVT, ont ainsi pu être présentées à la délégation française et aux partenaires internationaux.

Enfin, 10 vidéos ont été diffusées sur le stand PFVT et la maquette du métrocâble de Medellin a été exposée par l'entreprise française POMA.

- ✓ **Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** : Une intervention originale des pouvoirs publics dans le secteur de l'habitat privé
- ✓ **Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)** : La politique nationale de renouvellement urbain, un des leviers pour l'équité urbaine et la cohésion sociale dans les villes françaises
- ✓ **Artelia** : Simulateur 3D Ville Durable Santiago, Chili
- ✓ **Cité de l'Architecture et du Patrimoine** : La culture comme moteur du développement au Guizhou, une approche transversale
- ✓ **Des clics et des calques** : L'habitat participatif : hypothèses françaises et colombiennes
- ✓ **Egis** : Simulateur 3D Ville Durable Astana, Kazakhstan
- ✓ **Fédération nationale des agences d'urbanisme** : Spécificité des agences d'urbanisme
- ✓ **Fonds Français pour l'Environnement Mondial** : Développement durable et quartiers d'habitat précaire
- ✓ **Institut Français d'urbanisme** : Formation « Expertise internationale – Villes en développement »
- ✓ **Le Groupe Caisse des Dépôts** : Le Groupe Caisse des Dépôts s'engage pour la ville durable
- ✓ **Les Ateliers de Cergy** : Construction d'un projet de territoire partagé dans la région métropolitaine de Cali
- ✓ **Ministère des Affaires étrangères – Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales** : Lancement de l'Observatoire de la coopération décentralisée France – Amérique du Sud
- ✓ **Ministère des Affaires étrangères – Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales** : TIC et gouvernement des villes : entre modernisation et démocratisation ?
- ✓ **Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement** : Densification urbaine et urbanisme participatif : deux ingrédients de la ville durable en pratique par la densification douce
- ✓ **Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie et Développement durable et de l'Énergie** : Présentation de la méthode d'évaluation des EcoQuartiers et adaptation aux différents contextes internationaux
- ✓ **Ministère de la Culture et de la Communication** : Shuimotou, un village de terre en Chine
- ✓ **PFVT** : Présentation « Orientations de l'aide française en faveur de la maîtrise d'ouvrage publique locale »
- ✓ **POMA, NewTranslohr (NTL) et Cerema** : Présentation du processus de réalisation de la 1^e télécabine urbaine au monde, à Medellin
- ✓ **Secrétariat général du Comité interministériel des Villes**: Les politiques publiques de la ville en France
- ✓ **Thales** : De la sécurité urbaine à la ville intelligente
- ✓ **Thales** : Pratiques prometteuses pour les villes sûres : un défi centré sur le citoyen
- ✓ **Urbanistes sans Frontière** : Développement équitable et restructuration écologique des bidonvilles



Atelier PFVT sur le Pavillon France – Julie Salagnac Diop / PFVT, 2014

L'équité urbaine dans le développement – des villes pour la vie

Synthèse de l'analyse présentée par ONU-Habitat concernant le thème du 7^e FUM

La notion d'équité est longtemps restée à la marge du cadre des politiques de développement. Cette carence s'explique principalement par la difficulté à dépasser le concept pour le traduire en opérations s'inscrivant dans des politiques publiques ou des stratégies de villes.

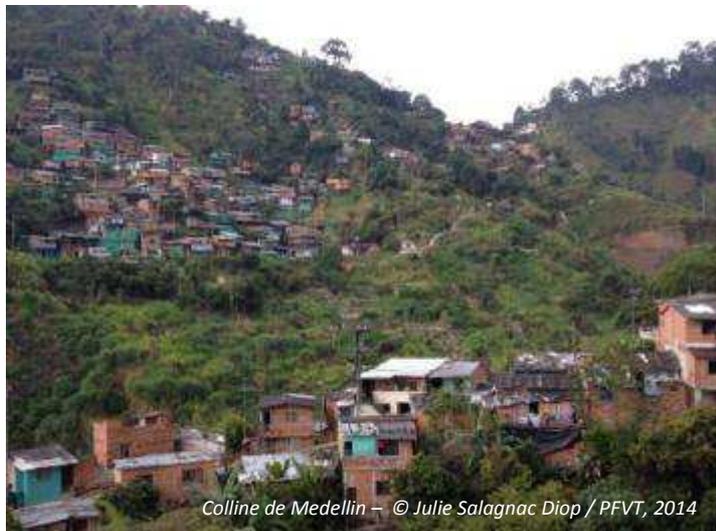
Or, les mouvements sociaux de 2011 et 2012, animés dans leur grande majorité par des jeunes, ont clairement appelé au renforcement tant de l'égalité que du lien social. Partout, ils ont mis en relief les risques inhérents aux déséquilibres des politiques de croissance économique et de développement alors pratiquées ainsi que leur incapacité à préserver la prospérité pour tous.

De plus en plus, les conséquences de l'inégalité en ville constituent donc une préoccupation fondamentale.

En plus d'entraver la lutte contre la pauvreté ainsi que la croissance économique, elles affectent tous les aspects du développement et de l'épanouissement humains.

Lorsque pauvreté et inégalités prononcées persistent aux côtés de signes visibles de richesse, il existe un risque fort de tensions et de fractures politiques et sociales, « *un risque de formes violentes de redistribution de la propriété et d'explosions sociales généralisées,*

dont les conséquences sont imprévisibles. L'incertitude découlant de pareille instabilité politique risque de réduire les incitations à investir et, par conséquent, le taux de croissance économique » (ONU-Habitat, 2014). C'est sur la base de ces considérations que le Forum Economique Mondial (2012) a considéré la montée des inégalités comme l'un des risques mondiaux les plus importants.

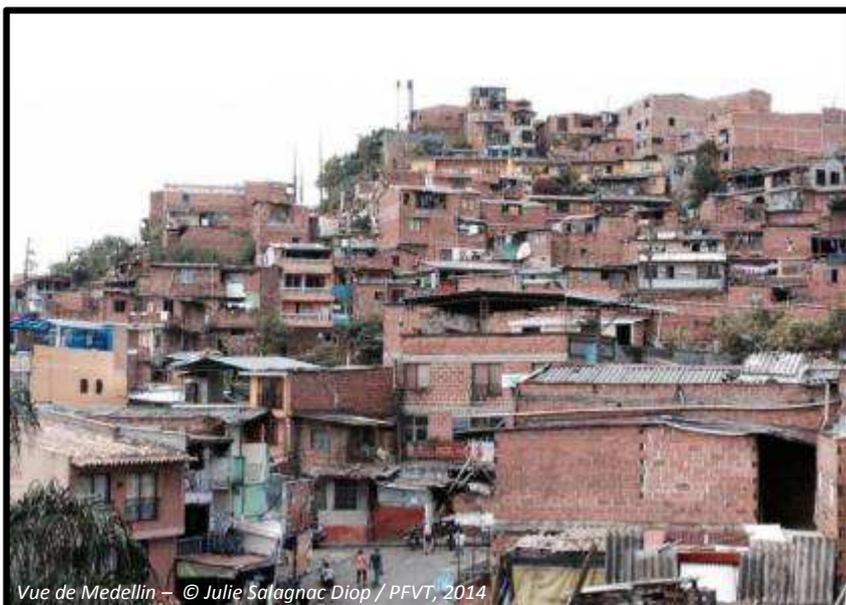


Colline de Medellín – © Julie Salagnac Diop / PFVT, 2014

Dans ce cadre, **un consensus se dégage actuellement, au sein de la communauté internationale, sur la nécessité d'intégrer explicitement l'équité dans le cadre général des politiques de développement.**

Certains associent la notion d'équité à la justice et aux droits humains, d'autres à la distribution et à la protection sociale ; d'autres encore à la stricte application du droit ou à des dispositifs d'inclusion. Ces différentes perspectives partagent un point commun, à savoir que l'équité est en lien avec l'impartialité.

Toutefois, l'intégration de la notion d'équité dans les politiques de développement ne se limite pas seulement à des considérations morales ou éthiques. Elle sous-tend une nouvelle politique de la ville sur la base d'éléments tels que la participation, la transparence, l'obligation d'être redevable, la non-discrimination, l'Etat de droit et le lien social.



L'équité urbaine dans le développement est un cadre conceptuel à même de guider les décisions en faveur de l'amélioration des conditions de vie en ville pour tous. L'équité a aussi valeur opératoire pour la redéfinition de la politique de la ville à l'échelle locale, nationale et régionale, et elle est à même de renforcer la capacité transformatrice de la ville dans le sens du bien-être collectif et de l'épanouissement de tous.

ONU-Habitat

Dans la pratique, ces principes sont propres à guider l'élaboration et l'évaluation des stratégies de développement et à en clarifier le contenu (en privilégiant, par exemple, l'accès universel à l'eau ou à l'énergie).

L'équité urbaine dans le développement est donc un postulat selon lequel biens publics et services de base doivent être à la disposition de tous. Fort de ce principe, des mécanismes de redistribution et, en fonction des besoins, des dispositifs spécifiques doivent être mis en place pour une utilisation plus efficace des ressources, des savoir-faire et des débouchés, tout en favorisant l'égalité de résultats pour tous.

Au niveau des Nations Unies, les travaux préparatoires de l'Agenda du développement post 2015 reconnaissent que « *si bon nombre d'entre eux ont été atteints, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) n'ont toutefois pas réussi à intégrer tous les principes inscrits à la Déclaration du Millénaire, y compris l'égalité* ».

Ces travaux précisent notamment que « *l'accent porté sur des moyennes nationales et mondiales a masqué le creusement des disparités à l'échelle locale et au sein de certaines catégories de population. Les OMD n'ont pas fourni aux dirigeants des incitations assez claires pour s'attaquer aux inégalités.* »

Dans ce contexte, il apparaît donc clairement aujourd'hui que **l'Agenda du développement post 2015 établira un lien étroit entre équité, qualité de vie et développement.**

Les contributions du 7^e Forum Urbain Mondial à la préparation de l'agenda post 2015 se situent ainsi dans cette perspective visant à assurer un avenir plus intégré et équitable pour les villes.

En présence de partisans éminents de la transformation urbaine – tels que Joseph Stiglitz, Richard Florida ou Léon Krier –, le 7^e Forum Urbain Mondial a permis de tisser de nouveaux réseaux et de renforcer l'existant, afin de peser plus fortement en faveur de l'inscription de la notion d'équité dans l'agenda urbain mondial.

Dans cette perspective, les participants ont pu débattre des meilleurs moyens de définir et mettre en pratique la notion de "ville pour la vie", qui est liée à celle d'équité. Cette notion s'appuie sur une approche programmatique de l'équité que la Ville de Medellín met en pratique depuis plus de 15 ans.

Ainsi, comme l'a proposé la ville de Medellín, la notion de "ville pour la vie" a permis de **cadre les débats en se concentrant sur le rôle transformateur des pouvoirs publics comme des citoyens.**

La conception française de la ville équitable

Ce forum, organisé sur le thème de l'équité urbaine, a fourni l'opportunité de présenter la singularité du positionnement français dans le secteur du développement urbain, de valoriser l'expertise française et de croiser d'autres expériences, notamment celles auxquelles des partenaires français peuvent être associés, plus particulièrement en Amérique latine.

Pour la France, la conception de la ville équitable se décline selon quatre axes :

1. La ville équitable a comme priorité la lutte contre les inégalités de tous ordres, les concentrations de pauvreté et les fractures sociales, spatiales et économiques. Elle doit garantir aux habitants les plus défavorisés l'égalité réelle d'accès aux droits, aux services de base et équipements publics et favoriser leur pleine intégration dans la ville en accentuant la mixité fonctionnelle, urbaine et sociale dans les quartiers et en développant leur mobilité, dans une réelle perspective d'égalité des territoires et des personnes.
2. La ville équitable doit s'inscrire dans la "transition écologique" pour lutter notamment contre les précarités énergétiques, anticiper le changement climatique et permettre à tous d'avoir accès aux opportunités de la ville, notamment les populations les plus défavorisées. Il s'agit notamment de développer un habitat durable, plus économe en énergie et en ressources, et un cadre de vie plus respectueux de l'environnement.
3. La ville équitable doit encourager une plus grande densité urbaine, facteur d'économie des ressources, favoriser l'accès de tous aux services et aux opportunités de la ville, créer des liens en favorisant le "vivre ensemble" et la participation à la vie de la cité.
4. La ville équitable est consubstantielle de la ville durable : elle peut notamment se développer et se régénérer par la mise en œuvre d'initiatives respectueuses de l'histoire, de la culture et du site. Elle permet de mener des démarches innovantes (comme les Ecocités et les EcoQuartiers) et de projeter la ville de façon maîtrisée dans le cadre d'une démarche de planification stratégique.



Pollution atmosphérique en Ile-de-France, © Arnaud Bouissou/MEDDE-MLET

Vers une ville durable

Cette conception, transversale et intégratrice, irrigue les politiques du gouvernement français développées sur le territoire national avec les collectivités locales et les autres acteurs publics et privés pour offrir une meilleure qualité de vie à nos concitoyens. Elle est également particulièrement soutenue dans son action auprès d'autres pays, dans le cadre de politiques de coopération ou

d'accords de développement économiques. Elle est enfin au cœur des savoir-faire des experts et des entreprises françaises, que ce soit dans les domaines de l'urbanisme, du développement, de l'écologie ou des services urbains.

C'est une politique fondée sur une attention forte portée à l'échelle locale et la contextualisation des projets et qui propose en même temps de répondre à des préoccupations et politiques globales. En témoignent la prise en compte des enjeux territoriaux dans la préparation de l'agenda post 2015 et les engagements multilatéraux de la France en particulier auprès d'ONU-Habitat, de Cities Alliance, du Groupe informel des bailleurs sur la décentralisation et la gouvernance locale (DeLog), de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), du Conseil des Collectivités Territoriales de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Conférence africaine des ministres de la décentralisation et du développement local (CADDEL).

En témoignent également le respect des engagements dans le cadre des protocoles de Kyoto et Nagoya, engagements européens pour la lutte contre le changement climatique et le développement des énergies renouvelables, et la volonté de la France de prendre en compte le rôle des collectivités locales dans le processus préparatoire de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Paris en 2015.

Bâtir une ville durable, c'est donc se préoccuper, dans le cadre d'une stratégie urbaine intégrée des questions paysagères et de consommation des espaces agricoles, des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, des mobilités urbaines (transports collectifs, modes doux...), de l'intégration sociale et de la solidarité, de biodiversité, du développement économique en circuits courts, tout en mettant en œuvre une concertation réelle dans le cadre d'une gouvernance de projet refondée...Il s'agit avant tout d'un projet politique en réponse aux besoins exprimés par les habitants.

Quelques illustrations

La France développe sur son territoire national une politique publique adossée à de nombreux savoir-faire faisant écho à ces préoccupations :

Les politiques nationales transversales

- Une politique d'égalité des territoires ;
- Une politique de lutte contre le changement climatique et d'adaptation des villes, notamment en termes de prévention des risques ou de qualité de vie ;
- Une politique en faveur des quartiers les plus défavorisés.

Les outils de stratégie et de planification urbaine

- L'Agenda 21 local qui marque la volonté d'intégrer aux projets locaux toutes les composantes du développement durable ;
- Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui est l'outil de conception, de planification et de mise en œuvre de projets de territoires à l'échelle d'un bassin de vie, orientant l'évolution d'un territoire dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable ;
- Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI), établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Les démarches de projet opérationnelles

- Le Cadre de référence pour la ville européenne durable (RFSC), outil opérationnel pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable de la « Charte de Leipzig » ;

- La démarche EcoCités à l'échelle des grands territoires urbains, développant des projets particulièrement innovants en termes architecturaux, sociaux, économiques et énergétiques ;
- La démarche EcoQuartier à l'échelle des quartiers, pour promouvoir auprès des collectivités un urbanisme opérationnel plus durable ;
- Des politiques d'aménagement tenant compte des enjeux de sûreté urbaine.

Les politiques thématiques nationales

- Le développement des mobilités pour tous, notamment par les transports collectifs/ transports collectifs en site propre, pour répondre plus durablement et plus économiquement aux besoins de déplacements des populations et de désenclavement des quartiers ;
- Un plan national pour "Restaurer la nature en ville" ;
- Des politiques de densification douce ;
- Des politiques de développement de logement social et intermédiaire ;
- Des politiques de développement de l'habitat participatif ;
- Des politiques de lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat ;
- Des politiques de développement des réseaux numériques et intelligents pour tous.



Métro de Copenhague, © Arnaud Bouissou/MEDDE-MLET

A l'étranger, la France développe une approche au service des villes en développement, qui vise à :

- Appuyer les collectivités locales et la gouvernance urbaine démocratique par l'appui au processus de décentralisation, le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et des ressources financières des collectivités locales, l'appui à la concertation multi-acteurs autour des collectivités locales ;
- Soutenir la planification urbaine et territoriale par la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour des collectivités locales, l'adoption d'une démarche intégrée par la mise en cohérence des politiques sectorielles et l'articulation des politiques territoriales, le soutien à l'élaboration des Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale ;
- Promouvoir l'action des collectivités locales dans la lutte contre le changement climatique par l'accompagnement des initiatives locales en faveur de l'atténuation, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience des villes face aux risques et catastrophes, le soutien à la participation des collectivités locales au processus préparatoire de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) organisée à Paris en 2015.

L'engagement de la France en faveur de la construction de villes plus inclusives et durables s'est concrétisé par la création du Partenariat français pour la ville et les territoires en 2011. Cette plateforme fédère l'ensemble des familles d'acteurs publics et privés français impliqués dans le champ urbain à l'international. Une centaine d'organisations participe à ce jour aux activités de ce partenariat.

Texte rédigé par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et le ministère du Logement et de l'Égalité des territoires.

Le plaidoyer de Joseph Stiglitz pour l'adoption d'un modèle urbain plus équitable

Joseph Stiglitz, lauréat du Prix Nobel d'économie en 2001, ancien conseiller économique de l'administration Clinton avant d'être économiste en chef de la Banque Mondiale, était l'un des invités d'honneur de ce 7^e Forum Urbain Mondial.



Joseph Stiglitz au 7^e FUM – © J CEET/ Ana Maria Garcia

Nous ne pourrions pas progresser sans planification. Il y a urgence dans la façon de penser nos villes. Les villes ont toujours été au cœur des renouvellements intellectuels, des innovations.

Joseph Stiglitz

Selon l'économiste, nous subissons aujourd'hui les conséquences des fortes inégalités que la plupart des pays à travers le monde enregistrent : dans nos économies, nos démocraties, nos sociétés (thèse de son dernier ouvrage, « *The price of inequality* »). Ce positionnement est d'ailleurs désormais partagé par de nombreuses institutions, dont le FMI.

Selon Joseph Stiglitz, les principaux problèmes des villes sont donc notamment liés aux dysfonctionnements du marché. Pour y remédier, l'Etat doit jouer un rôle central. « *Ce qui est préoccupant, c'est que ces 20 dernières années nous avons perdu cet équilibre entre Etat et marché. La puissance publique doit garder le contrôle.* »

En ce sens, les Etats-Unis ont atteint un pic, en termes d'inégalités, parmi les pays développés. Ce constat met en évidence l'impact des politiques publiques, au-delà des forces économiques.

Dans le même temps, certains pays d'Amérique Latine (Brésil, Colombie, Bolivie) réussissent aujourd'hui à atténuer ces inégalités par le biais d'une régulation étatique, du prélèvement d'impôts et du renforcement de la puissance publique, au niveau local notamment.

Les pays qui cherchent à favoriser une certaine équité (baisse des écarts de revenus ou accès généralisé à l'éducation par exemple) génèrent plus d'égalité d'opportunités et se développent plus vite.

Suivant ces considérations, le PIB ne serait pas une bonne mesure du progrès car il n'intègre pas les indicateurs environnementaux, de sécurité, de bien-être ou d'éducation.

Joseph Stiglitz souligne d'ailleurs le fait que les villes qui ont mis l'accent sur leur PIB n'ont souvent pas amélioré les normes de qualité de vie. « *Ce qui est intéressant lorsque l'on fait des études sur ce que les gens aiment ou n'aiment pas, c'est que tout en bas de la liste de ce qu'ils estiment être le plus déplaisant, on trouve le temps passé dans les transports, surtout dans un environnement congestionné* ».

Les différences de revenus entre les pays sont le résultat des politiques et des gouvernants. Et les populations sont de plus en plus conscientes des conséquences des inégalités car elles les vivent au quotidien.

Joseph Stiglitz

Ce sont les pauvres qui subissent les effets d'une ville qui n'a pas été bien planifiée : mauvais transports et manque de logements ou d'espaces publics. Le secteur public doit donc prendre en considération les besoins des plus démunis au moment de prévoir les transformations de la ville ou de construire les nouvelles cités.

Les habitants étant les mieux positionnés pour définir leur vision de la ville durable, ils doivent être placés au centre de toute politique de développement urbain.

La recherche de solutions pour freiner la croissance des inégalités et inverser la tendance afin d'atteindre une meilleure équité

Il n'y a pas de formule miracle pour en finir avec les inégalités mais l'application d'une série de mesures pourrait aider à en atténuer les conséquences. Ainsi, **la lutte contre les inégalités requiert de l'innovation de la part des gouvernements** : investir dans les transports publics et l'éducation pour tous, créer de l'emploi et favoriser de nouvelles perspectives pour les entreprises. Elle ne doit donc pas être assimilée à une diminution des recettes publiques.

Urban Talks, 8 avril 2014

Cf. la chronique de J. Stiglitz « L'avenir de notre monde se prépare dans les villes », Les Echos, 22 mai 2014 - <http://www.lesechos.fr/opinions/chroniques/0203507446256-l-avenir-de-notre-monde-se-prepare-dans-les-ville-672827.php>



Medellin – © Julie Salagnac Diop / PFVT, 2014

Medellin ou l'urbanisme « social »

En Colombie, où l'échelon municipal dispose désormais d'un pouvoir et d'une vraie légitimité, de grandes municipalités tirent parti de cette autonomie politique et financière pour mener des politiques novatrices et initier des changements en profondeur.

Ainsi, innovation et créativité sont facteurs de développement à Medellín, favorisant les potentiels inexploités et faisant meilleur usage des ressources locales.

En mettant en avant un urbanisme "social", la ville de Medellín est un exemple de transformation urbaine réussie, tant d'un point de vue physique qu'institutionnel. En effet, Medellín a su donner la priorité aux communautés vulnérables, en leur offrant des solutions pour une mobilité accessible, une gouvernance inclusive, une éducation de qualité, la reconquête de l'espace public et des espaces verts.

Medellin s'est vu décerner le titre de Ville de l'Année 2013 pour avoir trouvé des solutions innovantes à des problèmes classiques comme la mobilité et la préservation de l'environnement.

*Wall Street Journal /
Urban Land Institute*

Diverses innovations comme les *métrocâbles* (téléphériques urbains à flanc de colline), les schémas participatifs d'aménagement-développement local et les *Unidades de Vida Articulada* (unités de vie structurée) répondent aux besoins des plus pauvres et des plus déshérités. Urbanisme, paysagisme et architecture se conjuguent dans les espaces publics (*Parque del Rio*) et les bibliothèques publiques. D'autres innovations portent sur l'environnement (ceinture verte, *Institut Ma Rivière*). D'autres enfin renforcent les structures administratives et la gouvernance (programme de renforcement du dialogue pour la cohésion sociale).



Le métrocâble, Medellín – © Julie Salagnac Diop / PFVT, 2014

Pour en arriver là, le maire actuel, Anibal Gaviria, a maintenu les réformes de ses deux prédécesseurs, Sergio Fajardo et Alonso Salazar. Tous trois ont ainsi massivement investi dans les quartiers précaires situés dans les collines qui dominent la vallée, où s'étend la métropole de 3,6 millions d'habitants.

Joseph Stiglitz souligne : *“C'est très impressionnant ce qui a été fait à Medellín. Beaucoup de recherches ont été faites aux Etats-Unis, décrivant la ségrégation économique qui marque nos villes. Un des problèmes majeurs est le fait que les pauvres ne peuvent pas accéder à l'éducation ou aux*

emplois, ce qui génère un cercle vicieux de pauvreté: ils n'ont pas de travail donc pas de revenus, ils s'installent ainsi dans des quartiers précaires et y demeurent."

Une politique volontariste en faveur de la mobilité

Deux téléphériques, les «métrocâbles», ouverts en 2004 et 2008, relient les quartiers les plus défavorisés au centre-ville. Medellín a pu se permettre ces importants investissements, notamment, grâce à l'entreprise publique municipale (EPM) qui assure le service d'eau, de gaz, d'électricité et de communications et possède des filiales à l'étranger. Chaque année, l'EPM verse à la ville un minimum de 30% de ses bénéfices pour financer des projets sociaux. L'apport de l'entreprise a ainsi représenté l'an dernier près du tiers du budget local. «*C'est un exemple rare de coopération, sans ingérence politicienne de la municipalité dans la gestion de l'entreprise*», note Fabrice Richy, directeur de l'Agence française de développement (AFD) en Colombie. «*Je ne connais aucune autre ville qui ait choisi de consacrer la quasi-totalité de ses efforts à ses quartiers pauvres.* » (Le Temps, 8 avril 2014).

Dans ce cadre, le Directeur de l'AFD en Colombie et le Maire de Medellín ont signé, en mai 2011, un contrat de crédit de 250 millions de dollars destiné au financement d'un projet de tramway sur pneus et de deux métro-câbles supplémentaires. **Ce prêt direct à la municipalité de Medellín, sans garantie de l'Etat, constitue la plus importante opération de l'AFD en non souverain en faveur d'une collectivité locale.**

Les autorités municipales ont multiplié les démarches innovantes pour résorber la fracture qui caractérisait la ville en favorisant l'instruction, les loisirs, les sports, la culture et l'esprit d'entreprise. N'en demeurent pas moins de sérieuses disparités qui témoignent du lourd héritage social de la ville. En effet, malgré une baisse progressive de la pauvreté, Medellín reste la deuxième ville du continent en termes d'inégalités.

« Ce qui me plaît à Medellín, c'est la volonté d'agir autour du concept de dignité, de tenter d'offrir des espaces attractifs pour que les gens se sentent bien. Ce n'est pas seulement une lutte pour la survie, c'est un pari sur la qualité. »

Joseph Stiglitz

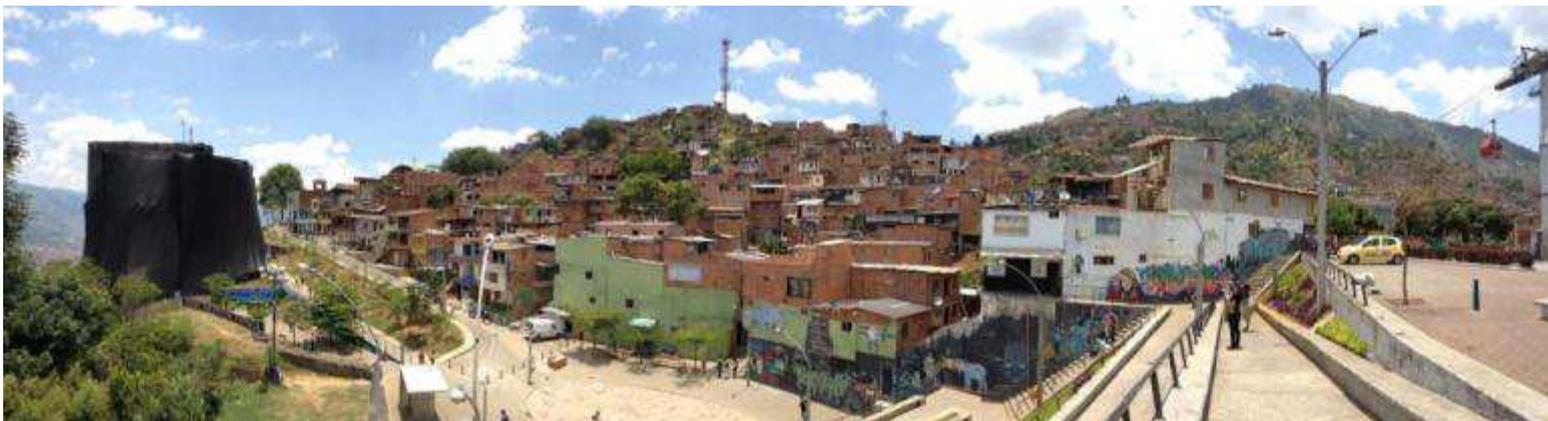
La renaissance de Medellín

« Le long de la ligne de cabines, mairie et services du métro ont aménagé des jardins, refait des rues, distribué de la peinture pour rafraîchir les façades des maisons. Près du terminal, les trois tours du parc-bibliothèque España, inauguré dans la foulée du métrocâble, ouvrent leurs portes sept jours sur sept. Dans toute la ville, ces nouvelles bibliothèques ont inscrit 60 000 usagers.

Avec la construction d'un prolongement du téléphérique jusqu'à Arvi, un village au-delà de la montagne, la zone est même devenue touristique. Le commerce, qui se réduisait à des épiceries souvent barricadées de grilles, s'est développé, et une première banque, spécialisée dans le microcrédit, a ouvert un bureau. Enfin, les habitants savent qu'ils pourront compter sur les garderies et les réseaux d'aide et de formation aux mères que la mairie a développés pour 99 000 enfants de moins de 5 ans. »

Vincent Taillefumier

Le Temps (quotidien suisse), 8 avril 2014



Panorama de la Sierra, avec bibliothèque d'Espagne sur la gauche - © Julie Salagnac Diop /PFVT, 2014

Quelques messages clés issus des séances plénières

Les discussions sur l'**agenda post 2015** ont souligné la nécessité de rechercher une complémentarité avec le processus préparatoire de la conférence Habitat III fondé sur une large mobilisation inter-agences, multi acteurs, et une articulation avec les interventions locales.

Au-delà, les messages suivants ont reçu un écho particulier :

- Joan Clos, Directeur exécutif d'ONU-Habitat, a en particulier insisté sur l'importance de développer l'emploi local et d'aménager des espaces publics pour accompagner la forte croissance urbaine en cours dans les pays en développement (+3 milliards d'urbains supplémentaires d'ici 2050). Il a appelé à une mobilisation renforcée des gouvernements nationaux sur ces enjeux, alors que seuls 20% des Etats se sont dotés d'une véritable politique urbaine nationale.
- Le Président de la République de Colombie, le Ministre en charge du développement urbain et le maire de Medellin ont souligné l'importance du portage politique des projets de développement urbain et l'importance de la lutte contre la corruption.
- Le Président de la République du Ghana, qui s'implique activement en faveur de la promotion d'un agenda urbain africain (continent qui verra sa population urbaine doubler d'ici 2030), a pour sa part souligné l'importance de la planification urbaine, de la gestion municipale et du financement des infrastructures pour construire une urbanisation équitable.



*Ci-dessus, escalators couverts de la communes 13
Ci-dessous, un quartier vu du ciel
© Agence Camara Lucida, 2014*

Le Directeur exécutif d'ONU-HABITAT, M. Joan Clos, a notamment recommandé la définition et l'adoption d'un Objectif de développement durable (ODD) propre aux villes et aux établissements humains dans l'agenda post-2015.



1. Tables rondes

Table ronde parlementaire

En présence de M. Jean-Marie Tétart, Député Maire de Houdan, et de M. Yves Dauge, Ancien Sénateur d'Indre-et-Loire et co-président du PFVT.

- L'équité correspond à une égale distribution des opportunités et il est nécessaire d'aplanir les disparités pour que chacun en ville puisse en bénéficier.
- Il est nécessaire de repenser le découpage de nos pays en régions équilibrées afin d'assurer des services organisés et équitables pour tous.
- Le rôle des régions doit être renforcé dans les pays dont le gouvernement est très centralisé.
- Il est important que le pouvoir législatif planifie pour le futur tout en garantissant d'égaux opportunités dans la vie quotidienne des citoyens.
- Une meilleure compréhension de la notion de citoyen, comme étant les habitants des villes - l'âme, le cœur et le système nerveux des villes du monde-, est nécessaire.
- Les mesures législatives, capables de corriger les problèmes actuels des villes, doivent être promues.
- Les Assemblées locales étant au plus près de la réalité des villes, il est nécessaire de les renforcer.
- Il est nécessaire de repenser les ministères afin de les rendre plus adéquats aux besoins actuels des villes.

Table ronde des maires

- Les villes doivent essentiellement se concentrer sur la croissance et l'équité – et cela en même temps.
- Les problèmes doivent être résolus au niveau des régions urbaines et des zones métropolitaines.
- Avoir plus d'influence sur les processus politiques au niveau mondial et national est essentiel.
- Permettre aux villes d'avoir les moyens financiers nécessaires à l'exécution de leurs compétences.
- Participation des citoyens à la définition des défis et solutions.
- Intensifier la coopération entre autorités locales afin d'identifier de nouveaux modèles de gouvernance.
- S'assurer qu'une importance croissante sera accordée aux autorités locales dans les positions et décisions d'ONU-Habitat .
- S'assurer que les autorités locales aient une plus grande place et surtout qu'elles participent activement à l'élaboration des politiques dans le cadre des instances de l'ONU.
- S'assurer que la parole des Maires est entendue au niveau national et dans les organismes internationaux qui débattent de l'avenir des villes.

Table ronde société civile

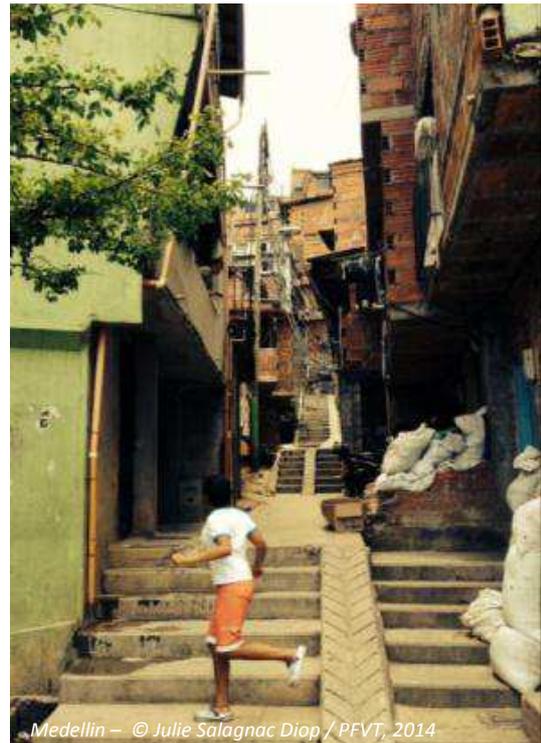
Habitat III et société civile :

- La société civile et les communautés doivent être officiellement intégrées au processus ;
- L'accès à la terre et à la propriété foncière sont considérés comme essentiels dans le cadre du « droit à la ville » ;
- Reconnaître la production sociale en matière d'habitat ;

- Intégrer les enjeux des bidonvilles et des zones informelles (cartographier les bidonvilles) ;
- S'assurer de la mise en œuvre effective des recommandations.

Post-2015 et société civile :

- Inclure un ODD relatif aux conditions de logement, aux bidonvilles, à l'accès à eau et à l'assainissement ;
- Inclure un ODD relatif à la sécurité foncière ;
- Privilégier une approche ascendante : collecte de données au sein des bidonvilles ;
- Donner aux communautés les moyens d'agir à parts égales avec les autres secteurs ;
- Associer les femmes à la planification et la mise en œuvre ;
- Gestion partagée/ responsabilités partagées ;
- Les habitants sont les plus à même de définir ce qui leur convient ;
- Les femmes ne sont pas seulement bénéficiaires mais participantes ;
- Il est nécessaire d'élargir la réflexion au-delà de l'urbain.



Medellin – © Julie Salagnac Diop / PFVT, 2014

Table ronde des professionnels de l'urbain

En présence de M. Xavier Crépin, secrétaire général d'AdP.

- La ville a perdu sa dimension humaine et met en lumière une véritable ségrégation spatiale.
- L'étalement urbain, la croissance des bidonvilles et la diminution de l'espace public sont les symptômes principaux d'une conception non durable de la ville.
- Afin d'atteindre une durabilité sociale, économique et écologique, les professionnels de l'urbain doivent développer un nouveau paradigme qui contribuera à développer des villes inclusives, saines, résilientes, accessibles, connectées et sûres.
- Les urbanistes doivent s'engager vers un changement radical qui mette en avant la planification urbaine, les espaces multifonctionnels, la mixité sociale, à travers des processus pluridisciplinaires et participatifs.
- Etant donné l'urbanisation actuelle des villes, les urbanistes doivent repenser la question de la densité, des espaces publics, de la mixité fonctionnelle et sociale et enfin des services essentiels.
- Favoriser la proximité en ville et, pour cela, intensifier le dialogue avec les habitants.
- Inclure les questions relationnelles avec les habitants dans les cursus de formation des professionnels de l'urbain.

Table ronde secteur privé

En présence de M. Pierre Victoria, Directeur du développement durable, Veolia Environnement.

- Les intérêts du secteur privé sont particulièrement importants pour l'élaboration du nouvel Agenda Urbain de ces vingt prochaines années (ex : bonne gouvernance, confiance en l'État de droit et climat propice à l'investissement).
- Au-delà du caritatif : l'engagement du secteur privé dans l'urbanisme doit dépasser la philanthropie à travers un nouveau contrat social sur l'innovation et le partenariat ; ce qui permettrait de créer une valeur partagée au développement économique (ex : travail de qualité, planification participative).

- L'équité par l'accès : la technologie des « smart cities » est une valeur ajoutée si elle offre une approche de qualité, basée sur les résultats, qui permet un accès aux services essentiels pour tous.
- L'innovation doit être appliquée en vue de l'organisation de la ville et de ses acteurs.
- En période d'austérité, le recours aux systèmes de planification, aux synergies et aux technologies adaptées (assainissement de l'eau, production d'énergie à partir de déchets) est nécessaire pour une gestion locale adaptée pour des ressources limitées.
- Toute nouvelle coalition en vue d'un effort commun exige un changement des deux côtés sur le processus d'apprentissage et de communication. Tandis qu'il est nécessaire pour les entreprises de mieux comprendre l'urbanisme, le gouvernement doit être plus à l'écoute des entreprises. Cela exige à la fois confiance et perspicacité.

2. session spéciales

Session spéciale 1 : Réunion inter-agences de haut niveau sur Habitat III

- Le rôle des villes, à l'échelle mondiale, va s'accroître. Les villes doivent attirer l'attention de tous les acteurs onusiens, leurs apports au processus Habitat III seront décisifs.
- L'urbanisation est un phénomène transversal : elle concerne donc les mandats de tous les organismes des Nations Unies et les Institutions issues de Bretton Woods. Habitat III doit ainsi être un processus inclusif.
- L'agenda de développement post-2015 et Habitat III sont deux processus complémentaires, la liaison doit être faite entre les calendriers de ces deux échéances majeures.
- Une approche partenariale multi-acteurs est nécessaire pour assurer le succès du processus Habitat III.
- Il est important pour tous les États membres qu'Habitat III ait un réel impact sur le développement durable, fondé sur les avancées politiques et les activités menées depuis la Conférence Habitat II (1996).
- L'agenda mondial et les agendas locaux doivent être combinés afin de s'assurer que la majorité des préoccupations de chacun auront été prises en compte au terme de la Conférence Habitat III.
- Toutes les agences s'engagent à proposer un document de réflexion en vue d'établir une position commune pour Habitat III.

Session spéciale 2 : Financer le nouvel agenda urbain

- Le rôle des villes est central pour faire avancer l'agenda du développement.
- Les villes émergentes et secondaires doivent faire l'objet d'une attention particulière en raison de leur croissance rapide et des fortes inégalités.
- La réduction des inégalités nécessite un investissement dans les infrastructures sociales. Pour attirer les investissements, les innovations suivantes peuvent être utilisées : partenariats public-privé, valorisation foncière, synergies entre les organismes de prêt, amélioration des systèmes fiscaux et bancaires existants afin d'attirer l'investissement privé.
- Le développement urbain durable est lié à la création d'emploi et au renforcement des capacités qui rendent les villes plus attractives pour l'investissement.
- Le renforcement des institutions locales est nécessaire pour accroître les capacités, promouvoir la transparence et favoriser la confiance des citoyens.
- Il est nécessaire de réduire le déficit de connaissances à l'échelle locale afin de promouvoir des investissements financiers et techniques (travail des ONG par exemple).
- Les organisations internationales doivent :

- Diffuser la connaissance et appuyer l'assistance technique ;
- Corriger les défauts du marché ;
- Aider les villes à tirer parti des partenariats locaux (publics et privés) et à mettre en place une plus grande autonomie fiscale et financière.
- Les gouvernements nationaux doivent :
 - Encourager les citoyens à participer à la conception des projets urbains afin d'obtenir la confiance des contribuables ;
 - Bénéficier d'un plus haut niveau de confiance afin d'investir sur le long terme ;
 - Promouvoir la diffusion des connaissances au niveau national ;
 - Servir de catalyseur pour le développement local.
- Une approche intégrée du développement urbain durable doit être privilégiée à une approche sectorielle.
- Le changement climatique est une opportunité pour les villes d'améliorer les infrastructures existantes de manière à réduire le besoin en financement sur le long-terme.

Intervention de Mme Anne Paugam, Directrice Générale de l'Agence française de Développement :

Après avoir rappelé que c'est dans les villes que se joue la bataille du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, Mme Anne Paugam a insisté sur le besoin de trouver de nouvelles sources de financement afin de répondre aux besoins d'infrastructure des villes du Sud.

Deux moyens de financement ont été plus particulièrement débattus au cours de la session:

- Le financement de l'urbain par la captation de la plus-value foncière et, sur ce sujet, les villes d'Amérique latine ont une expérience à partager avec le reste du monde ;
- Le développement de marchés bancaires et financiers locaux capable de répondre aux besoins d'investissement des villes en développement.

Session spéciale 3 : Coopération sud-sud et triangulaire

- Partage de connaissances et renforcement de capacités : Tous les efforts doivent être déployés, à tous les niveaux, pour assurer le partage de l'information et des expériences afin de contribuer à améliorer les connaissances, les compétences et les capacités.
- Des dispositions financières devront être prises afin de soutenir les activités de mise en réseau et de plaidoyer en cours, dans le cadre des échanges liés à la coopération sud-sud. Il existe différents types de réseaux : (i) axés sur l'échange, (ii) centrés sur le savoir et le savoir-faire, (iii) aptes à influencer et créer des mouvements et approfondir le dialogue, (iv) initiés par des institutions multilatérales qui visent la définition de normes et sont plus en mesure de créer un impact sur le terrain.
- La décentralisation des compétences et des ressources reste essentielle pour promouvoir le rôle clé des gouvernements locaux, y compris dans le cadre de la coopération décentralisée. Le dialogue inter-régional a également été jugé important.
- La coopération Sud-Sud n'est pas une alternative à l'aide au développement, l'une et l'autre doivent être complémentaires. S'impliquer dans des programmes tels que « Slum upgrading » (amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles), mis en œuvre sur le fonds UE/ACP, c'est se donner les moyens de dépasser le débat sur la rénovation urbaine pour agir pleinement en faveur de l'intégration des quartiers précaires dans le tissu urbain. C'est le seul moyen de répondre efficacement aux problématiques telles que la justice et l'équité dans le développement urbain.
- Le rôle des jeunes et des personnes handicapées a été souligné.

Session spéciale 4 : Agenda du développement post 2015

Processus consultatif en cours qui implique notamment les gouvernements locaux et régionaux. ONU-Habitat, le PNUE et 16 autres organisations des Nations Unies y participent.

Des priorités claires :

- La planification urbaine ;
- Le renforcement de la résilience ;
- L'amélioration des conditions de vie et de logement dans les bidonvilles ;
- Le transport urbain ;
- L'espace public sécurisé.

Consensus :

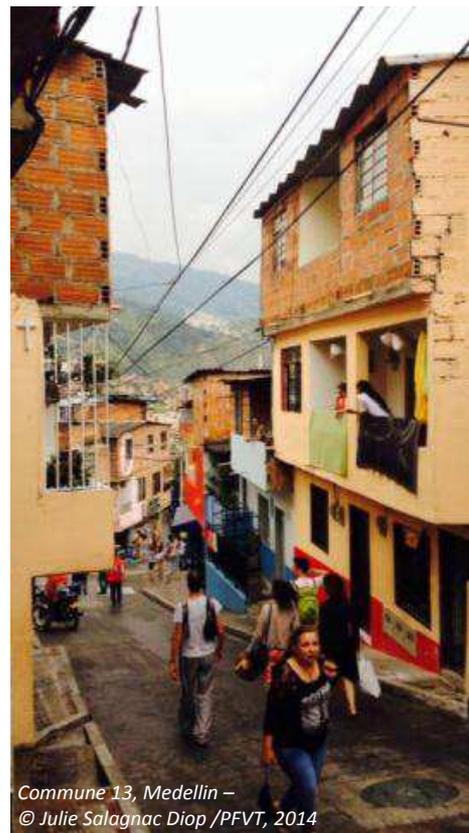
- Les États membres de l'ONU sont de plus en plus convaincus de la nécessité d'adopter un ODD dédié à l'urbain ;
- Développements urbain et rural sont interdépendants ;
- Les villes durables permettent de se concentrer sur les habitants plutôt que sur les infrastructures seulement.

Session spéciale 5 : Données pour le nouvel agenda urbain

- La sécurité et la préservation de la vie privée sont devenues des enjeux importants.
- Du point de vue de l'investisseur, les données urbaines sont des composantes essentielles à la fois au niveau de la stratégie et du projet.
- Du point de vue de l'administration locale, la décentralisation effective prend appui sur les données locales, tels que les besoins financiers.
- Les données fiables reposent sur un certain nombre de facteurs, tels que la capacité institutionnelle, le comportement humain et ses changements.

Intervention de Nathalie Le Denmat, experte technique internationale (ETI) détachée auprès de la Commission des Finances Locales de CGLU

Nathalie Le Denmat a présenté le projet d'observatoire des finances locales développé depuis 2 ans. Ce dernier constitue un outil d'aide à la décision permettant de mieux orienter les réformes à effectuer et les pistes de financement à développer en faveur de l'effectivité de la décentralisation financière.



Commune 13, Medellín –
© Julie Salagnac Diop /PFVT, 2014

Session spéciale 6 : Campagne urbaine mondiale, vers un nouveau paradigme urbain

- L'actuel paradigme de l'urbanisation est obsolète.
- Les partenaires de la Campagne urbaine mondiale ont présenté "la Ville dont nous avons besoin", un document consensus précisant les principes de base nécessaires à notre futur urbain.
- « La ville dont nous avons besoin » doit être (i) socialement inclusive, (ii) régénérative, (iii) dynamique et inclusive sur le plan économique, (iv) singulière, (v) sûre, (vi) saine, (vii) équitable et (viii) gérée au niveau métropolitain.
- Le secteur privé, les organismes à but non lucratif, les fondations, les instituts de recherche, les universités, la société civile et les acteurs gouvernementaux jouent tous un rôle clé dans l'élaboration du nouvel agenda urbain.
- Les plus défavorisés ne doivent plus être perçus seulement comme des bénéficiaires mais comme des partenaires. Les citoyens sont les plus à même de permettre le changement souhaité.
- « La ville dont nous avons besoin » est un travail collectif qui doit faire d'Habitat III une conférence inclusive.

Session spéciale 7 : Medellín, une ville pour la vie

Les points clés du développement de Medellín :

- Education et culture: la même éducation pour tous (écoles privées comme publiques).
- Institutions et Justice : développer une justice proche des citoyens.
- Habitat durable, avec cinq facteurs de succès : l'urbanisme pédagogique (accompagnement social en parallèle aux opérations urbaines), des espaces publics de qualité, programme « rendre la rivière à la ville », assurer le renouvellement urbain, s'appuyer sur un plan de développement de la ville.
- Développement économique : un fond pour l'investissement innovant a été créé en réponse à l'important besoin en infrastructures de base.
- Résilience : « Nous voulons devenir une ville modèle ».
Le métrocâble, par exemple, n'est pas une innovation technologique mais sociale.
- Inclusion : Développer la participation des habitants.

Intervention de Philippe Orliange, Directeur du Département Amérique latine Caraïbe, Agence française de Développement

Les 5 points qui font de Medellín un partenaire emblématique de l'AFD :

- Une vision de long terme et la continuité des politiques publiques au-delà des mandats politiques ;
- Une approche territoriale et pluri-acteurs ;
- Un équilibre entre les investissements civiques et le travail fait sur le changement d'attitude des habitants (dimension culturelle, urbaine) ;
- La recherche d'un équilibre entre équité et développement économique ;
- Un travail sur la mémoire qui contribue à dépasser la période de violence qu'a connue la ville.

Ces mérites expliquent que l'AFD se serve de l'expérience de Medellín comme source d'inspiration pour ses interventions dans le monde.

Session spéciale 8 : De Medellín à la région d'Antioquia

- Le développement des régions ne peut être fait sans la contribution des métropoles ou villes.
- Un modèle intégré de gestion territoriale est nécessaire. Celui-ci doit prendre en compte : un système éducatif avancé, des systèmes de connectivité, un système industriel et une agro-industrie, la biodiversité, un maillage villes-régions.

Intervention de Marion Joubert, Agence française de Développement :

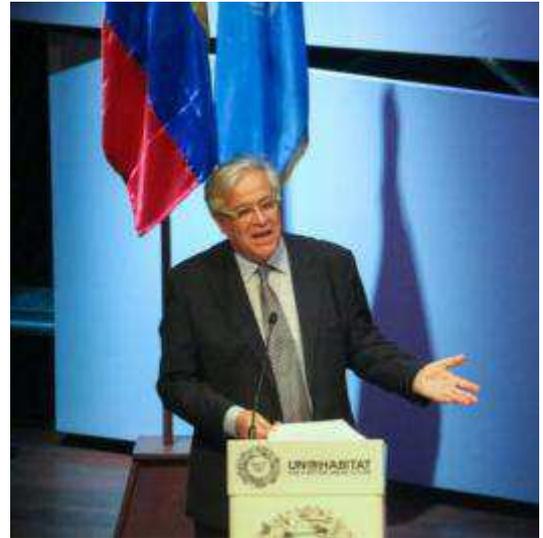
L'AFD renouvelle avec l'équipe d'Antioquia le partenariat noué il y a quelques années à Medellín, en soutenant l'approche innovante de développement urbain intégré des PUI (Projets Urbains Intégraux). La mise en œuvre de telles politiques publiques a été permise via les financements directs et le dialogue rapproché qu'a su développer l'AFD, et qui en fait un partenaire privilégié des collectivités locales colombiennes. L'AFD a par ailleurs rappelé l'importance de l'approche territoriale intégrée mise en œuvre en Antioquia et le contenu du programme de coopération technique centré sur la stratégie de développement intégral de la région de l'Uraba. Enfin, l'AFD est revenu sur le dialogue technique mis en œuvre à Antioquia. Il s'agit d'un dialogue à double sens qu'elle souhaite valoriser et capitaliser, comme elle l'a fait pour Medellín, en insistant sur le modèle de transformation urbaine. L'objectif est de servir de caisse de résonance pour des expériences de développement réussies et d'encourager échanges et regards croisés sur ce type d'innovations.

La Déclaration de Medellin reconnaît la capacité des villes à être moteur du changement et décrit l'équité comme fondement du développement urbain durable

Les participants à la 7^e session du Forum urbain mondial ont adopté la Déclaration de Medellin, le 11 avril 2014, lors de la clôture de cet événement biennal

Cette dernière met l'accent sur l'agenda post-2015 et la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) qui se tiendra en 2016.

En effet, ces cadres de travail seront des opportunités fortes pour réaffirmer la capacité des villes, bien planifiées et gérées, à être de véritables facteurs de changement.



Conclusions du FUM, Joan Clos – © UN-Habitat, 2014

« La ville est une opportunité »

La Déclaration insiste donc sur la **nécessité de promouvoir un nouvel agenda urbain qui réponde aux défis actuels et à venir.**

Ainsi, ce nouvel agenda devrait :

- Définir des politiques urbaines au niveau national ;
- Promouvoir les modèles d'urbanisation qui placent les citoyens au premier rang des priorités et favorisent la cohésion sociale ;
- Promouvoir la gouvernance locale, participative et inclusive, et le renforcement des capacités des habitants, notamment des femmes, des jeunes et des autochtones ;
- Reconnaître le rôle clés des différents échelons territoriaux et mettre à leur disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre effective de leurs compétences ;
- Encourager une planification urbaine, participative et intégrée, qui permette de :
 - Promouvoir un développement territorial équilibré ;
 - Renforcer la résilience urbaine au changement climatique et aux catastrophes naturelles ;
 - Prévoir l'amélioration de la situation des quartiers précaires et prévenir leur extension ;
 - Prévoir logements, services essentiels et sécurité foncière ;
 - Offrir des modes de transport durables, sûrs et accessibles ;
 - Assurer l'accès à des espaces et services publics sûrs.

« Quand l'équité fait partie intégrante de l'agenda de développement, les problématiques et défis structurels profonds des villes peuvent être appréhendés de façon plus adéquate.

L'équité est à la fois une obligation morale et un élément central de justice sociale. L'équité devient partie intégrante des transformations. »

Déclaration de Medellin

MEDELLÍN DECLARATION

SEVENTH WORLD URBAN FORUM

EQUITY AS A FOUNDATION OF SUSTAINABLE URBAN DEVELOPMENT

We, the participants of the Seventh World Urban Forum — governments, private sector, international organizations, academia, professionals and civil society — reaffirm our commitment to integrate urban equity into the development agenda, employing all means and resources available to ensure that cities are transformed into inclusive, safe, prosperous and harmonious spaces for all. As a matter of urgency, we must take action, collectively and individually, to bring the benefits of sustainable urban development to all.

We, the participants of the World Urban Forum, commit ourselves to advance this vision, and to promote equitable urban development in our communities, towns, cities and countries.

The City as Opportunity

Since 2008, the majority of the world's population has lived in cities. Today, urban areas are a living combination of history, civilization, diversity and culture. Urbanization has been a force that has changed almost everything: ways of thinking and acting, ways of using space, lifestyles, social and economic relations, and consumption and production patterns. Cities, as economic and productive innovation spaces, provide opportunities for improving access to resources and services, as well as options in the social, legal, economic, cultural and environmental fields. Urbanization has ushered in economic growth, development and prosperity for many.

However, cities are also spaces where multidimensional poverty, environmental degradation, and vulnerability to disasters and the impact of climate change are present. Today, more than two thirds of the global population live in cities with greater levels of inequality than 20 years ago. We acknowledge the notable efforts that are underway to ensure that urban places can overcome challenges to sustainable and inclusive development; while recognizing and commending these efforts, we agreed that much work remains to be done.

The Seventh World Urban Forum, convened by UN-Habitat, gathered 22,000 attendees in Medellín — a city recognized globally for its innovation in sustainable urban development — to search for ways to promote inclusive development in all parts of the world.

Participants at the Seventh World Urban Forum acknowledged that when equity is an integral part of the development agenda, the deep structural problems and challenges of cities can be better addressed. Equity is both a moral obligation and a central element of social justice, and becomes part of transformative change.

New Urban Agenda

Participants of the Seventh World Urban Forum highlighted the need to promote a new urban agenda that can overcome the challenge of the lack of adequate legal framework and planning, which leads to the relentless expansion of cities, intensive energy use, alarming and dangerous on climate change impacts, multiple forms of inequality and exclusion, and increased difficulties in providing decent work for all. This agenda should promote an urbanization model that is people-centered, based on "Cities for Life".

The new urban agenda requires new technologies, reliable urban data and integrated, participatory planning approaches to respond both to present challenges and emerging needs of cities of the future.

We acknowledge that there are many models of urbanization that respond to countries' and cities' diverse cultural, institutional and social conditions. In this context, the new urban agenda should:

Encourage governments to develop and use methods, such as national urban plans and policies, that link current urban development with future needs, and that are solidly grounded in the fundamental principles of equity, justice and human rights;

Advance greater social cohesion and break down social divides, promoting equity through empowering all segments of society, particularly women, youth and indigenous peoples.

Promote participatory and inclusive local governance that empowers all inhabitants; recognize key contributions of various levels of government, including regional, sub-regional and municipal levels; strengthens formal coordination mechanisms; defines joint responsibilities; and provides each level of government with the necessary resources and incentives to carry out their respective roles effectively;

Promote sustainable urban development, based on urban planning that promotes youth participation, gender equality, balanced territorial development; strengthened resilience to climate change and natural disasters; the upgrading and prevention of slums; and provision of housing, basic services and land tenure security; access to safe, affordable, accessible, and sustainable transport; and access to safe public spaces and services for all.

Promote active and committed participation of the private sector, civil society, including grassroots communities, and other constituencies through partnerships to ensure broad-based economic and social development, in order to reduce poverty and create jobs for all.

Contributing to the future:

Sustainable Urbanization in the Post 2015 Development Agenda

The framework of the Post 2015 Development Agenda is an opportunity to reaffirm the universal relevance of well planned and managed cities as real drivers for change. Towards this end, the participants at the World Urban Forum reaffirm the need to include key aspects of sustainable cities and human settlements in the Post 2015 Development Agenda, in order to harness the transformational power of cities to achieve and advance sustainable development.

Contributing Towards HABITAT III

The Seventh World Urban Forum discussions provide an important contribution towards the United Nations Conference on Housing and Sustainable Urban Development (Habitat III). We see Habitat III as a unique opportunity to develop a new urban agenda that contributes to harnessing urbanization as a positive force for present and future generations, and to advancing the quest for equity and shared prosperity. To this end, we recognize the World Urban Campaign as a participatory process and partnership platform among actors of change working to ensure an inclusive and encompassing process towards HABITAT III.

The World Urban Forum

The participants at the Seventh World Urban Forum recognize the unique and positive role that the Forum plays as a space for effective dialogue. We commend the efforts of the City of Medellin, the Government of Colombia and UN-Habitat for organizing this innovative and inclusive Forum. We reaffirm our support for the World Urban Forum process and commit to provide continued cooperation to the next host as they shoulder the challenge of preparing the next Forum.

Comptes rendus des événements français
(networking events, side events, training events et ateliers sur le Pavillon
France)

La maîtrise d'ouvrage publique locale

Networking event organisé par le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)

Co-organisé par le Ministère français des Affaires étrangères
et Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Mardi 8 avril 2014, 14h-16h



A partir de la question centrale suivante :

« Quels modalités et dispositifs institutionnels mettre en place autour de l'autorité locale pour associer l'ensemble des acteurs du territoire à la définition des politiques urbaines et du projet d'évolution de la ville à court, moyen et long termes ? »

Objectif : Expliciter comment, à travers des études de cas issues de contextes particuliers et spécifiques, s'inscrire dans une démarche de développement urbain intégré.

Intervenants :

Yves Dauge

Ancien Sénateur d'Indre-et-Loire et co-président du PFVT

Luc Raimbault

Secrétaire des Ateliers de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise
Modérateur de la session

Joachim Hunlede

Secrétaire permanent de l'Union des communes du Togo

Brigitte Barriol

Déléguée générale de la FNAU

Stephanie Aleixo

Secrétaire générale adjointe aux relations internationales, Ville de Belo Horizonte, Brésil

Cesar Armando Cunguara

Architecte et urbaniste - Habitat informel, Municipalité de Maputo, Mozambique

Juan Antonio Martin Del Campo

Maire d'Aguascalientes, Mexique

Marc Trouyet

Sous-directeur de la gouvernance démocratique, ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Yves Dauge a introduit la séance : « Nous voulons développer une approche politique de la planification urbaine stratégique ».

Luc Raimbault, est revenu sur la définition de la maîtrise d'ouvrage publique locale et les 4 orientations retenues dans les « Orientations de l'aide française en faveur de la maîtrise d'ouvrage publique locale » :

- Appuyer les capacités financières des autorités locales maîtres d'ouvrage ;
- Renforcer les capacités et la participation des acteurs locaux à la planification urbaine
- Développer et partager la connaissance du territoire
- Consolider les compétences locales dans la gestion des services publics.

Joachim Hunlede a présenté le programme pilote ONU Habitat/France de mise en œuvre des Lignes directrices internationales sur l'accès aux services de base pour tous : la mise en place d'un « quadrilogue » au Togo. Cette démarche réunit l'ensemble des parties prenantes (Etats, opérateurs publics/privés, usagers et population, syndicats) pour un dialogue transparent et participatif sur le cadre institutionnel de la gestion des services de base.

Brigitte Barriol a rappelé le rôle d'ensembliser des autorités locales sur le plan politique, mais également technique et financier. Elle a présenté le rôle des agences d'urbanisme qui peuvent venir en appui des collectivités locales et qui opèrent un processus de mise en capacité institutionnelle et/ou opérationnelle.

Stéphanie Aleixo et **Cesar Armando Cunguara** ont présenté la coopération décentralisée entre les municipalités de Belo Horizonte et de Maputo. L'accord de coopération porte sur un échange sur les politiques urbaines avec un volet plus spécifique sur les quartiers informels. Il s'agit d'appuyer Maputo dont 800 000 habitants sur les 1,2 millions vivent en quartiers informels.

Juan Martin Del Campo est intervenu sur la délégation de services publics pour l'accès à l'eau qu'il a opéré avec Proactivia. Le modèle institutionnel a fonctionné sur une répartition des rôles entre Proactivia qui était en charge de la distribution et de la maintenance, tandis que la municipalité avait en charge l'amélioration du réseau.

Marc Trouyet a conclu ce networking event en soulignant la convergence des interventions en faveur d'une vision politique pour porter une gouvernance locale forte. Cette vision politique doit s'exprimer en besoins, partagés par un public large et impose pour l'autorité locale qui la porte de rendre des comptes sur sa mise en œuvre. Cet événement a permis d'aborder le passage de la vision à l'opérationnel avec des outils d'assistance à maîtrise d'ouvrage, comme les agences d'urbanisme, des échanges d'expertises, comme la coopération Brésil/Mozambique.

Enfin, il a insisté sur la nécessité d'appuyer les capacités de l'offre à répondre à cette demande de maîtrise d'ouvrage locale, ce qui suppose une capacité d'écoute et d'adaptation à la demande. La France essaie de mettre en œuvre cette vision à travers le PFVT et Vivapolis. Le prochain événement dans cette démarche sera le colloque IDEFIE au Vietnam. C'est cette maîtrise d'ouvrage publique forte, prônée par les Orientations de l'aide française, qui sera porteuse d'un développement durable urbain.

Social integration and climate mitigation- An impossible mix?

Networking event organisé par l'Agence française de développement (AFD)

Mercredi 9 avril 2014, 14h-16h



Face à l'urgence du réchauffement climatique (+4,8°C en fourchette haute en 2100 d'après le rapport du GIEC), les villes fortement consommatrices d'énergie, sont également des acteurs clés pour contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, si les villes contribuent au changement climatique par les émissions qu'elles génèrent, leurs habitants dont les premiers à en subir les conséquences.

Intervenants :

Anne Odic,
Agence Française de Développement

Dominique Campana,
ADEME, France

Diane Castro,
Fondation AVINA, Colombie
réhabilitation et rénovation urbaine (ARRU),

Michelle Oriol
CIAT, Haiti

Mauricio Katz,
Mairie de Bogota, Colombie

Débat animé par **Emmanuelle Bastide,** Journaliste RFI

Si l'importance d'un développement urbain durable est largement admise à travers le monde, l'enjeu climatique est souvent perçu par les responsables politiques locaux comme secondaires, voire contraire aux enjeux du développement socio-économiques.

Même lorsque les élus sont convaincus, cette stratégie peut s'avérer difficilement acceptable par les populations ce qui contribue à limiter l'appropriation des stratégies de lutte contre le changement climatique par les habitants.

L'AFD est donc convaincue de l'intérêt de soutenir des programmes qui concilient enjeux climatiques et priorités sociales. Il est notamment nécessaire de prendre en compte les spécificités des populations précaires qui sont généralement privés d'un accès aux services de base (assainissement, collecte des déchets et des eaux pluviales, etc.) et sont par conséquent faiblement émissifs. Celles-ci doivent donc être intégrées aux stratégies climat locales afin de ne pas entraver leurs perspectives de développement.

L'exemple haïtien est particulièrement significatif, le développement urbain, qui s'étale désormais dans des zones à risque, crée de profondes inégalités et un intérêt différencié sur le sujet climat. Il est nécessaire de convaincre les habitants ainsi que les institutions publiques qu'une politique de la ville est indispensable. Toutefois, la contrainte des élections locales peut nuire aux politiques de long terme face à des enjeux sociaux dans un contexte d'urgence.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) souligne que dans les pays du Nord, c'est le thème de la précarité énergétique qui permet de faire le lien entre actions sociales et climatiques. Face à ce phénomène, des services publics spécifiques proposent aux ménages précaires un diagnostic technique et social et des solutions d'économies d'énergie.

Il s'agit donc d'identifier des opportunités de lutte contre le CC qui sont également bénéfiques pour les populations précaires.

A Bogota, les deux thématiques que sont l'inclusion sociale et le changement climatique prennent une place centrale dans le nouveau schéma d'aménagement de la ville. Comme l'a montré le précédent de Medellin, une réelle volonté politique est absolument nécessaire et permet d'améliorer le niveau des populations les plus précaires tout en prenant en compte des enjeux plus globaux comme le climat.

Cela se traduit notamment par une politique de transport innovante permettant ainsi de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Mais cela peut également passer par une redensification du centre-ville comme l'a montré un projet financé par l'AFD à Johannesburg.

Cette conciliation entre deux enjeux que l'on a tendance à opposer ne peut se résoudre sans l'implication des habitants dans ce processus et sans une vision plus intégrée des enjeux urbains comme le montre le processus de consultation publique mise en place par la fondation AVINA.

Habitat - Projet de vie

Est-il possible de résoudre les déséquilibres socio-économiques et spatiaux dans l'accès à un logement digne, face aux iniquités structurelles produites par l'urbanisation et la métropolisation ?

Networking event organisé par APOYO URBANO
Mercredi 9 avril 2014, de 16h30 à 18h30

Intervenants :

Lic. Carlos Alberto Ramos,
Maire de San Pedro Masahuat,
El Salvador;

Arch. Mónica Segura,
Coordinatrice d'OPLAGEST
(Association de communes Los
Nonualcos- El Salvador);

Lic. Diego Restrepo,
Directeur de l'ISVIMED,
Medellín, Colombie ;

Lic. Ismael Castro Velásquez,
Directeur exécutif de
FUNDASAL, El Salvador,

Lic. Julio César Caledonio,
Coordinateur de l'unité
exécutive de coopérativisme
de l'habitat, FUNDASAL, El
Salvador,

Arch. Claudia Blanco,
Sous-directrice exécutive de
FUNDASAL, El Salvador ;

Jean-Roch Lebeau,
Conseiller en aménagement du
territoire, SEGLEPLAN,
Guatemala ;

Carlos Barillas,
Directeur de l'aménagement
du territoire, SEGLEPLAN,
Guatemala ;

**Arch. Faouzi Jabrane, et Arch.
Yann Barnet,**
K-Architect, Pérou ;

Dr. Silvia Rosales-Montano,
Présidente d'Apoyo Urbano,
France – Amérique latine ;

Dr. Christian Harzo; sociologue
consultant, France ;

Lic. Magali Queyranne,
Membre d'Apoyo Urbano et
vice-présidente de TINDES,
Pérou ;

Lic. Liliana Salaverry,
Présidente de l'association
TINDES, Pérou.

apoyo urbano

urbanisme et aménagement du territoire participatif

La rencontre avait pour objet de débattre sur « *Comment co-construire des politiques publiques, des réglementations municipales et métropolitaines, et des économies locales, sur la base d'une planification de l'équité d'accès au logement en répondant aux aspirations socio-familiales des populations les plus vulnérables ?* ». En effet, les processus qui cherchent à réduire la pauvreté urbaine sont questionnables, tout comme ceux des politiques durables qui permettent l'équité d'accès au logement pour les plus pauvres. Surtout lorsqu'on considère que l'équité concerne aussi l'accès au « logement-projet de vie », dans le sens d'un logement-produit qui intègre non seulement le besoin d'un « toit » mais aussi les aspirations socio-familiales et les stratégies communautaires.

Apoyo Urbano a proposé dans le cadre de ce Networking un dialogue sur « comment offrir par le biais de la planification et de la construction des politiques publiques, des possibilités d'accéder à un produit-logement au sein d'un processus d'urbanisation et métropolisation empreint de fortes segmentations sociales ». Pour cela, le temps du Networking a été structuré, autour de cette thématique générique, en 3 échanges au cours desquels ont été présentées et débattues des réponses possibles de politiques publiques locales et métropolitaines durables qui permettent la transformation de quartiers précaires en « bassins de vie attractifs territorialement, économiquement et culturellement » inclusifs et intégrés.

Le premier échange a porté sur le « produit-habitat », sa forme et son contenu comme reflet des aspirations sociales des habitants. Le second a confronté des interventions locales portant le souci – à travers la production de logement, la planification, la réglementation - de « faire ville », en construisant des territoires équitables en terme de valeur sociale, économique et d'attractivité. Le troisième échange a posé la question, face aux futurs possibles : comment passer de « bonnes pratiques » ponctuelles à de « bonnes politiques, applicables et durables.

L'ensemble de ces échanges a permis de conclure que face aux difficultés d'accès équitable au logement, la législation peut jouer un rôle significatif, mais ne suffit pas. Un ensemble d'éléments doit être intégré : une forte institutionnalisation, un dialogue inter-scalaire, une approche métropolitaine, une démarche d'observation et de prospective, une re-conceptualisation de la « précarité de l'habitat » (du fait des changements de forme d'habitat, plus atomisé, plus fragilisé et dispersé dans des vastes espaces), la prise en compte de la force des groupes de pression.

Renouvellement des cadres d'interventions urbaines à travers l'urbanisme collaboratif
Networking Event organisé par l'Ecole Spéciale d'Architecture (Paris, France)

Ce débat était présidé par Yves Dauge, ancien sénateur et maire de Chinon, co-président du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires, et a réuni les académiques et praticiens suivants :

- Claude de Miras, économiste et directeur de recherche à l'Institut de Recherche en Développement (IRD) – Maroc / France ;
- Marie-Hélène Fabre, Directrice des études à l'Ecole Spéciale d'Architecture – Paris, France ;
- Françoise Ged, architecte et responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine, Cité de l'Architecture et du patrimoine – France / Chine ;
- Marlène Ghorayeb, enseignante et responsable à l'ESA du 3^e cycle Mutations urbaines – Paris, France ;
- Catherine Paquette, chercheur à l'Institut de Recherche en Développement – Mexico / France ;
- Alejandro Restrepo Montoya, architecte, enseignant et responsable de la Chaire de Développement durable, d'études techniques et d'expérimentations en architecture (LEET) de l'Université Pontificia Bolivariana de Medellín – Medellín / München.

Initialement prévu en français (l'une des 3 langues officielles de l'ONU), le Networking Event s'est finalement déroulé en espagnol et en anglais, du fait de l'auditoire non francophone.

Les intervenants, s'appuyant sur leurs travaux et expérience, ont parlé des nouvelles pratiques urbaines en œuvre (jeu d'acteurs, processus bottom-up, prise en compte du savoir-faire local) et de leur lien étroit avec le processus démocratique.

Claude de Miras a mis l'accent sur le changement de paradigme dans les développements locaux urbains au Maroc. Catherine Paquette a traité de la réforme progressive du transport public en Amérique latine comme outil de reprise en main des gouvernements locaux sur l'aménagement urbain. Françoise Ged a fait part de l'expérience menée depuis plusieurs années par l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine en termes de formation et d'expertise partagées entre la Chine et la France. Alejandro Restrepo Montoya a dressé un portrait général des transformations urbaines de Medellín en décrivant les articulations et coopérations au cœur des projets entre milieu académique (principalement les écoles d'architecture), pouvoir local et secteur privé. Marie-Hélène Fabre et Marlène Ghorayeb, quant à elles, ont davantage traité de la question de la formation dans un contexte multiculturel, d'une part et, d'autre part, au regard des nouvelles pratiques urbaines.

Ces interventions ont mis en évidence l'importance du rôle des collectivités locales dans la planification urbaine, dans la mesure où elles sont des représentants politiques légitimement élus. La question de la gouvernance urbaine démocratique, s'appuyant notamment sur la société civile, a également été traitée. Enfin, elles ont insisté sur la nécessité de penser la formation différemment et de faire évoluer les cadres pédagogiques de manière innovante pour former au mieux les futurs professionnels de l'urbain dans une logique d'ouverture et de collaboration avec les acteurs locaux.

Les questions du public ont porté sur :

- > La complexité des relations entre acteurs : maîtrise d'ouvrage publique – entreprises – habitants ;
- > Les modalités de communication et de travail entre acteurs, en particulier du fait de l'évolution rapide des moyens de communication ;
- > Les apports mutuels qui émergent lors de programmes de coopération, comme dans l'exemple franco-chinois.

Réseaux et plateformes de coopération pour une meilleure planification urbaine et territoriale

Networking event organisé par la FNAU
Mercredi 9 avril 2014, de 14h à 16h



Les défis que connaissent et vont connaître les villes sont nombreux. Pour y répondre, elles ont besoin d'autorités locales fortes, porteuses de politiques urbaines durables et adaptées. Cela ne va pas sans des outils capables de mobiliser tous les acteurs, d'émettre des diagnostics justes et pérennes, dans une vision transversale.

Pour répondre à ces différents enjeux, la FNAU a proposé, pour ce 7^{ème} Forum Urbain Mondial, un networking event sur la mise en réseau des collectivités et des ingénieries comme leviers de la planification urbaine stratégique et durable.

Intervenants :

Eric Huybrechts

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France

Sarah Hoeflich

Représentante de Cités et Gouvernements Locaux Unis

Eddy Adams

Porte-parole d'Urbact

Salvador Herrera

Représentant de la AMIMP, l'association mexicaine des instituts de planification

Brigitte Bariol

Déléguée Générale de la FNAU

Des réseaux, politiques et techniques, sont venus présenter leurs expériences de coopération et débattre autour de l'idée de développer un travail en réseau, notamment pour aider les autorités locales à renforcer leurs politiques urbaines et territoriales. Ce networking event, animé par Eric Huybrechts, de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France a également été l'occasion de discuter de l'opportunité de diffuser les lignes directrices pour la planification urbaine stratégique d'ONU-Habitat, à travers les réseaux de coopération.

Cités et Gouvernements Locaux Unis a initié le dialogue en présentant notamment sa Commission pour la planification urbaine stratégique dont l'objectif est, entre autres, d'aider au renforcement des collectivités locales et promouvoir la planification urbaine comme un levier d'un développement durable. Sarah Hoeflich, représentante de CGLU, a également présenté leur vision de la coopération décentralisée, outil de partenariat technique entre villes et source de réels échanges d'expériences.

Eddy Adams, porte-parole d'Urbact, a présenté le réseau Urbact, un réseau initié par les Etats membres et l'Union Européenne pour permettre aux villes européennes de travailler autour de thématiques communes et d'échanges de pratiques.

Salvador Herrera, représentant de la AMIMP, l'association mexicaine des instituts de planification a présenté l'état de la planification au Mexique. Son association qui réunit 50 instituts a un rôle de fédération technique au niveau national. Elle œuvre également à la mise en place d'une vraie stratégie de planification locale.

Brigitte Bariol, Déléguée Générale de la FNAU, a présenté les agences d'urbanisme, un outil partenarial, durable et original qui permet une planification maîtrisée et adaptée, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée. Par ailleurs, elle a décrit le réseau FNAU qui regroupe les 52 agences d'urbanisme françaises et qui agit en tant que réseau technique mais également en tant que lieu privilégié d'échanges.

Tous ont plaidé pour un renforcement réel des coopérations, qu'elles soient entre professionnels de la planification ou entre élus et collectivités.

Cet événement a également été l'occasion de mettre en parallèle les agendas urbains européens et internationaux. Leurs enjeux se croisent et les participants à ce networking event se sont accordés pour dire qu'il fallait travailler à un rapprochement des travaux. Des représentants de l'Union Européenne se sont joints aux discussions pour enrichir les débats sur la planification urbaine stratégique en réseau.

La réhabilitation in situ des quartiers précaires : une solution durable ?

Co-organisé par le Gret et l'AFD,
Jeudi 10 avril, 14h à 16h

Contexte :

Il a été rappelé par l'ensemble des participants que la réhabilitation in situ des quartiers précaires apparaît comme la solution la plus adaptée pour répondre aux exigences quantitatives et qualitatives induites par l'ampleur du phénomène de la précarité urbaine. Les avantages de la réhabilitation résident dans son approche évolutive, autorisant des améliorations progressives dans le temps selon les besoins et les financements disponibles. Ils résident également dans sa contribution à consolider le droit à la ville pour les habitants des quartiers populaires des villes du Sud.

Intervenants :

M. João WHITAKER,
chercheur travaillant au Labhab, laboratoire brésilien rattaché à l'Université de São Paulo

M. Tiana RANDRIANASOLOARIMINA,
Directeur Général de l'Aménagement du Territoire, Madagascar

M. Fethi MANSOURI,
Directeur général adjoint de l'Agence tunisienne de réhabilitation et rénovation urbaine (ARRU)

M. Juan Alvaro GONZALEZ,
expert en sociologie, direction de la planification, entreprise publique « Metro de Medellin »

Mme Virginie RACHMUEHL,
responsable de programmes urbains, Gret

Mme Amandine DUKHAN,
chef de projets

développement urbain et collectivités locales, AFD
Débat animé par **Mme Emmanuelle BASTIDE**,
Journaliste RFI

- Consensus entre tous les intervenants sur le fait que la réhabilitation in situ des quartiers précaires est avant tout une décision politique. Or, construire neuf et moderne, parfois loin des centres ville, est encore trop souvent la voie privilégiée par les pouvoirs publics (plus de visibilité, question de la disponibilité et du prix du foncier en centre-ville) plutôt que de réhabiliter in situ les bidonvilles au centre des villes ou en périphérie... D'où l'importance de construire des politiques sociales urbaines.

- L'enjeu de la réhabilitation est de toucher le plus grand nombre, tout en évitant le saupoudrage des interventions : le dimensionnement des opérations est important, il faut choisir le bon niveau d'investissement: ne pas « trop améliorer » (car augmenterait les valeurs foncières et immobilières du quartier et évincerait les habitants du quartier) ni disperser les interventions afin d'avoir suffisamment d'impacts.

- L'enjeu majeur est celui de l'intégration de ces quartiers et de leurs habitants, vivant dans des conditions difficiles, au reste de la ville.

- Afin d'engager un processus de réappropriation de leur quartier par les habitants en revalorisant son image, le traitement de l'espace public et des réseaux est une priorité. Cependant, ceci doit aller de pair avec des investissements dans les processus participatifs, l'éducation, la culture, le développement social, la sensibilisation du public.

- Permettre aux habitants des quartiers précaires d'accéder au même « droit à la ville » que leurs concitoyens ; on peut parler d'un rattrapage s'agissant de quartiers dont l'existence est une conséquence des défaillances des pouvoirs publics : à offrir des terrains et des logements à prix modeste, à avoir investi plus tôt, à avoir régulé davantage les marchés de la vente et de la location pour éviter les abus

- Les limites à cette approche : lorsque ces quartiers sont situés sur des zones à risques naturels, ou d'insécurité foncière trop grande, il peut être alors difficile d'intervenir.

- Il ne faut pas négliger les causes à l'origine de la création des quartiers précaires et accompagner les politiques publiques à mieux maîtriser la croissance urbaine notamment la planification urbaine et la maîtrise du foncier, ainsi que le développement de programmes de logements sociaux adaptés.

Retours d'expériences

- Au Brésil, dans les années 1990, les politiques « d'urbanisation de favela » (in situ) se sont répandues, mais les actions qui visaient à rénover complètement les logements étaient à trop faible échelle au regard des besoins qui étaient immenses. Ceci montre que le choix du bon dimensionnement de l'échelle d'intervention, des moyens associés, et des priorités est primordial. Démarrer par l'amélioration des espaces et services publics est la solution appropriée pour répondre au plus grand nombre.

- A Medellin, le travail d'accompagnement social et de concertation avec les populations en amont des projets (exemple du Métrocable) dans les quartiers difficiles a été fortement recommandé et des méthodologies ont été présentées par Metro de Medellin. Les Projets urbains intégraux sont une innovation et une réussite en matière d'intégration des quartiers défavorisés à la ville dont il faut s'inspirer.

- A Madagascar, la politique d'aménagement des villes n'était pas prioritaire et il y avait peu de reconnaissance des quartiers précaires alors que 70% des habitations sont situées dans des quartiers précaires. On constate une prise de conscience politique sur la nécessité de prendre en compte ces populations, leur donner les mêmes droits que les autres citoyens, et les intégrer à la ville. Le projet financé par l'AFD depuis 2009 va dans ce sens et la population est étroitement associée. La démocratie locale est essentielle pour la réussite de ces opérations.

- En Tunisie, la prise de conscience politique sur la nécessité de réhabiliter in situ les quartiers populaires développés dans des lotissements irréguliers à la périphérie des villes est ancienne et a été continuée. Dès les années 70, d'importants programmes financés par l'Etat portaient sur la réhabilitation des quartiers populaires, via l'amélioration des infrastructures urbaines essentielles (les voiries, l'assainissement du quartier, l'éclairage public) et la régularisation foncière. Le facteur-clé pour la réussite de tels projets est la création d'une continuité entre les quartiers et la ville afin de créer un sentiment « d'appartenir à la ville ».

Networking event

« La intermunicipalidad : ¿Una herramienta eficaz para la cohesión social y territorial ?

Le Réseau d'intercommunalités d'Europe et d'Amérique latine (Red IDEAL) trouve son origine dans la volonté des acteurs du projet IDEAL (programme Urb-AL III de l'Union Européenne) de poursuivre leur collaboration autour du développement de l'intercommunalité en Amérique latine, en s'inspirant de bonnes pratiques tant européennes que latino-américaines.

C'est dans cette optique qu'un *networking event* a été organisé dans le cadre du Forum urbain mondial de Medellin, afin de partager avec des acteurs du développement local des expériences d'intercommunalités, membres ou non du réseau, et débattre de l'intercommunalité comme un outil au service de la cohésion sociale et territoriale. Présentée par Eugène Zapata du Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV – Mexico) et modérée par moi-même, cette table était composée de différents responsables politiques qui ont défendu l'idée d'une « intercommunalité de projet », concept porté par le Réseau IDEAL et qui promeut une union intercommunale basée sur une vision intégrale du territoire et de la population qui le compose, à la différence d'une intercommunalité de services:

- Tomas Minero, Maire de Ciudad Delgado (Salvador) et membre du Conseil de maires de l'Aire métropolitaine de San Salvador (COAMSS), a montré comment une solidarité intercommunale est née à la suite d'une catastrophe naturelle pour restaurer les infrastructures et a su se transformer en un projet commun et global pour améliorer la qualité de vie des habitants de l'Aire métropolitaine de San Salvador, et qui couvre des thèmes aussi divers que la mobilité, l'environnement, la gestion de risques naturels ou l'égalité des genres ;
- Meritxell Budó, maire de La Garriga (Aire métropolitaine de Barcelone) et présidente du Fons Català de cooperació al desenvolupament, a pour sa part démontré l'importance du travail en réseau, tant pour le développement local de sa municipalité et l'Aire métropolitaine de Barcelone que pour la coopération internationale et les actions de solidarité menées par le Fons Català dont les membres se perçoivent non comme de simples bailleurs mais comme de véritables acteurs de la coopération dans le sens d'une action coordonnée et un échange d'expériences permanent avec les bénéficiaires de l'action ;
- Claudio Sule, secrétaire exécutif de asociación de municipios Ciudad Sur (Aire métropolitaine de Santiago, Chili), a, de son côté, insisté sur l'importance de l'intercommunalité en illustrant son propos par l'exemple de l'association intermunicipale dont il fait partie et qui regroupe les communes les plus défavorisées de l'Aire métropolitaine de Santiago ; celle-ci, grâce à la solidarité entre ces communes, a pu développer un système d'information géographique (SIG) qui permet de réunir les informations nécessaires à la gestion quotidiennes des ressources de l'intercommunalité et qui a su attirer l'attention en dehors des frontières de l'intercommunalité.

A la suite de ces interventions, différentes personnes présentes dans la salle ont été invitées à partager leur expérience de l'intercommunalité, depuis des perspectives diverses (Mexique, Brésil ou France par exemple).

Enfin, les dernières minutes de cet événement ont servi à exposer le projet du Réseau IDEAL de lancer un cours en ligne sur l'intercommunalité qui sera coordonné à partir du Centre Latino-américain d'économie humaine (CLAEH), en Uruguay.

Il était également prévu que le Réseau IDEAL présente un autre de ces projets : l'élaboration d'un panorama de l'intercommunalité en Europe et en Amérique latine, mais le temps a malheureusement manqué.

Identifier les conditions d'un accès équitable aux services publics

Networking event organisé par l'IGD - l'AMGVF - VEOLIA ENVIRONNEMENT

Jeudi 10 avril, de 16h30 à 18h30

Disposer de services de base de qualité pour le plus grand nombre représente un défi majeur qu'il est nécessaire d'anticiper dans un monde devenu majoritairement urbain. Organisé par l'IGD, en partenariat avec l'AMGVF et Véolia Environnement, ce *Networking event* a permis de mettre en exergue les conditions d'un accès équitable aux services de base et d'un mieux vivre en ville, au bénéfice du plus grand nombre.

Intervenants :

Jean-Marie Tétart

Député des Yvelines
Animateur du networking event

Yves Dauge

Adjoint au Maire de la ville de Chinon, ancien Sénateur

Daniela Metello

Secrétaire exécutive du Comité interministériel pour l'intégration économique et sociale de matières recyclables (Brésil)

Oswaldo Manacero

Maire de Tunja
Directeur Technique Proactiva Argentine

Mohammed Benahmed

Directeur des Grands Projets au Fonds d'Equipement Communal au Maroc

Alberto Arroyave Lema

Représentant du Comité "Conectémonos" et membre du conseil d'administration de l'Entreprise Publique Municipale de Medellin

1. Une organisation territoriale décentralisée

Encourager les processus de décentralisation afin d'élaborer des politiques publiques adaptées aux besoins réels des citoyens/ usagers et du territoire;
Disposer d'un cadre juridique national stable identifiant clairement la répartition des compétences entre les acteurs impliqués dans la gestion des services publics (Etat, autorités locales, opérateurs, usagers);

Doter les autorités locales des ressources financières adéquates pour leur permettre d'assurer une gestion efficace des politiques publiques locales dans la durée ;
Renforcer les capacités techniques et humaines des autorités locales pour leur permettre de fournir des services de base de qualité au bénéfice de toute la population, y compris des plus démunis.

2. Une diversification des sources de financements :

Garantir une liberté de choix dans le mode de gestion des services publics en fonction de la singularité de chaque situation et en associant l'ensemble des parties prenantes (Etat, autorité local, opérateurs et citoyens usagers) ;

Œuvrer à une meilleure lisibilité des différents dispositifs de financements des infrastructures et de gestion des services publics (financements publics, recours aux opérateurs privés, épargne d'exploitation des villes, emprunts, tarifs etc.)

Explorer de nouveaux modes de financements, notamment avec le secteur privé qui, au-delà d'apporter une source de préfinancement indispensable, permet également de réaliser des investissements prioritaires tout en assurant des transferts de compétences ;

Recourir d'avantage à la valorisation du patrimoine foncier pour financer les investissements publics en utilisant une partie des plus-values induites ;

Encourager le recours aux bailleurs internationaux afin d'augmenter la capacité d'emprunt des autorités locales ;

Reconnaître la plus-value apportée par la coopération décentralisée qui permet de disposer de moyens financiers, techniques et humains importants.

3. Une approche inclusive à travers des mécanismes de concertation citoyenne:

Mettre en œuvre des mécanismes de gouvernance locale qui associent les usagers à l'élaboration et à la gestion des services mais aussi à la planification territoriale ;

Créer des espaces publics de dialogue qui permettent de responsabiliser les populations, de légitimer les projets et ainsi d'en faciliter leur acceptation par la population ;

Favoriser l'obtention de financements accordés par les bailleurs internationaux en présentant des projets de territoires qui comportent une forte dimension inclusive ;

Participer à la régulation du secteur informel en impliquant les populations qui vivaient de la fourniture de services de base et devenus au fil du temps des « opérateurs de services publics »¹.

¹ Cette idée fait référence à une expérience présentée par Daniela Metello - Secrétaire exécutive du Comité interministériel pour l'intégration économique et sociale de matières recyclables au Brésil - et qui a consisté à intégrer les personnes vivant du commerce informel de l'eau à l'entreprise locale de service public nouvellement créée.

« Financer une croissance inclusive des territoires urbains : enjeux et pistes d'amélioration »

Networking event organisé par ministère des Affaires étrangères et du Développement International, la Commission des Finances Locales pour le Développement (CFLD) de CGLU, le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV) mardi 8 avril 2014 – 16h30-18h30

Contexte

Au cours des 30 prochaines années 1,4 milliards de nouveaux citoyens auront besoin d'accéder à un logement et aux services de base. La croissance urbaine accélérée des villes en développement génère des inégalités, mais peut constituer un moteur du développement si elle est accompagnée par des politiques inclusives. Ces dernières requièrent des investissements importants dans les infrastructures et les services publics.

Comment mobiliser les financements nécessaires pour préparer l'avenir des villes en développement ?

Intervenants :

Jean-Marie TETART

Député maire de Houdan, Vice-Président du Conseil général des Yvelines, France

Marc TROUYET

Sous-directeur de la gouvernance démocratique, ministère des Affaires étrangères et du Développement International, France

Carlos DE FREITAS

Directeur des programmes FMDV

Mohammad Mahdi BARADARAN

Adjoint au Maire de Mashhad, Iran

François YATTA

Expert auprès de CGLU Afrique, Niger

César BUSATTO

Secrétaire à la gouvernance locale de Porto-Alegre, Brésil

David ALBRECHT

Économiste spécialisé en développement urbain, Brésil

Clotilde BOUTROLLE

Chef de projets collectivités locales et développement urbain, AFD, France

Ramon MASIP

Directeur de la société Agbar, Espagne

Francisco PEREZ

Directeur de la société d'économie mixte Agua de Cartagena, Colombie

Table ronde 1. Les capacités des villes à répondre aux missions qui leur sont dévolues dépendent largement du contexte juridique et institutionnel de la décentralisation financière

Les « lignes directrices internationales sur l'accès aux services de base pour tous » adoptées par ONU-Habitat promeuvent le rôle stratégique des **autorités locales**, pour la **fourniture de services publics dans le cadre des processus de décentralisation** qui doivent donner à ces dernières les moyens d'exercer leurs compétences.

Or, les recettes des autorités locales sont très insuffisantes représentant en moyenne 3% des recettes nationales dans les pays en développement.

Il convient ainsi de **renforcer l'effectivité de la décentralisation financière** et de **renforcer les capacités de gouvernance financière des autorités locales et le développement de leurs ressources propres** en particulier la fiscalité locale.

Le ministère des Affaires étrangères et du développement international réalise actuellement une évaluation des projets d'appui à la décentralisation en Afrique depuis 15 ans. Le renforcement des collectivités locales est stratégique pour soutenir les processus de démocratie locale ainsi que l'efficacité et la redevabilité dans la fourniture des services au plus proche des besoins des citoyens. Le MAEDI appuie ainsi des projets d'appui à la décentralisation fiscale, au civisme fiscal, au renforcement de la gouvernance financière des collectivités locales. Il a également appuyé le lancement, en marge du FUM, d'un observatoire régional des finances publiques locales en Amérique latine coordonné par la CFLD.

Table ronde 2. Des mécanismes de financement prometteurs ?

Les tarifs ne sont pas suffisants pour assurer le financement des services qui nécessite une solidarité intergénérationnelle et internationale, ainsi que de développer des mécanismes de financement innovants. Il convient d'accompagner l'accès au crédit. Plusieurs acteurs ont un rôle à jouer: Etats et des partenaires au développement pour structurer, sécuriser, adapter les produits aux capacités des gouvernements locaux ou exercer un rôle d'entraînement sur le marché, les bailleurs de fonds internationaux afin d'accompagner la transition vers la croissance économique des villes et territoires; les banques nationales, spécialisées dans le financement des villes.

- Plusieurs mécanismes financiers ont été proposés : le recours à des ressources externes, emprunts et capitaux privés, permettant d'obtenir un effet levier sur les investissements; la captation par la puissance publique d'une partie de la valorisation foncière (pratiquée en Amérique latine et en Chine) l'économie mixte qui repose sur un apport important en capital du secteur privé, tout en permettant à la collectivité d'exercer sa maîtrise d'ouvrage sur les services.

- Les différents mécanismes de financement sont complémentaires, et doivent être mis en synergie afin de former un système cohérent, adapté au contexte local.

Le FMDV a lancé la campagne Résolution visant à capitaliser les bonnes pratiques des Collectivités locales sur le développement économique local et le financement du développement urbain dans la perspective d'Habitat III.

Renforcer la bonne gouvernance pour revitaliser les villes historiques

Networking event organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication

Mercredi 9 avril de 16h30 à 18h30

Sous la conduite du Sénateur Yves Dauge, co-Président du Partenariat français pour la ville et les territoires, Président de l'Association des biens français du Patrimoine mondial, initiateur de la convention France-UNESCO

Présidente: Mme. Minja Yang, Présidente et Professeure du Centre international Raymond Lemaire pour la conservation du patrimoine (Louvain, Belgique), ex-Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial (UNESCO).

Modérateur: M. Alain Marinos, Inspecteur général à la Direction générale des patrimoines du Ministère français de la culture et de la communication (MCC), expert pour l'action UNESCO "Des quartiers historiques pour tous ».

Intervenants dans l'ordre de passage:

M. Jean-François Parent (France - Amérique du Sud) Président du "Laboratorio internacional por el habitat popular" (Paris).

Mme Varinia Taboada (France - Amérique du Sud) Enseignante à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette.

M. le Dr. Zhang Peng (Chine)

Professeur associé du collège d'architecture et d'urbanisme de l'Université Tongji (Shanghai – Chine).

Mme Françoise Ged (France)

Responsable de l'Observatoire de la Chine à la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA).

Mme. Shikha Jain (Inde)

Directrice DRONAH and Trustee, Indian Heritage Cities Network (IHCN).

M. Jean-Michel Galley (France)

Chargé de mission pour l'Association nationale des villes et pays d'arts et d'histoire et vssp, en charge des relations avec le réseau de villes historiques indiennes.

Mme le Pr. Svobodna Vrantcheva (Bulgarie)

Professeure du département " Patrimoine culturel et historique " à l'Université de Bibliologie et de Technologies d'information (UBTI) (Sofia), responsable du Master programme " Patrimoine et modernité ".

M. Fernando Flores Espinosa (Colombie)

Maire de la ville de Tunja.

Avec la participation de la Direction du développement durable de Veolia

Coordination générale en France : Mme Jeanne

Montagnon chargée de mission à l'Inspection des patrimoines de la Direction générale des patrimoines du MCC.

L'ensemble de la délégation internationale dont la liste suit, réunie par le Ministère de la culture et de la communication a participé au «networking event».

Les objectifs développés ont été:

a / Porter une attention particulière au « cœur » de la ville.

Les quartiers historiques constituent des écosystèmes culturels fragiles, une ville est une entité vivante qu'il s'agit de préserver et mettre en valeur pour les habitants.

b / Favoriser l'équité dans les villes historiques : planification, dispositifs opérationnels et services essentiels.

Nécessaire à l'équité dans le projet urbain, le développement d'activités économiques et de services de proximité doit accompagner la réflexion sur les dispositifs opérationnels.

c / Renforcer la bonne gouvernance pour revitaliser les centres-villes historiques. L'approche sociale et humaine est indissociable d'un travail avec les habitants pour une revitalisation durable. La législation urbaine tend à devenir un processus de dialogue, base d'un langage commun compris par tous.

Mme Maria Claudia Lopez Sorzano, Vice Ministre Colombienne de la culture a assisté à l'événement. Le succès (salle pleine) et les nombreux contacts pris par la suite confirment l'intérêt de mettre en valeur les atouts de la France à l'international dans le champ culturel.

Outre les préoccupations environnementales, il ressort des communications et de débats internationaux au sein du forum, une préoccupation majeure: **la dimension humaine**. Elle s'est exprimée en termes de démocratie participative, de prise en compte des habitants dans la ville, de souci du lieu et des identités locales, de gouvernance démocratique et d'urbanité. Les propos tenus par notre délégation sur le patrimoine rejoignent ces préoccupations et confortent le rôle majeur de la culture pour un développement « soutenable »¹ des villes et des territoires. Ce sujet sera développé au sein du groupe de travail sur les quartiers et les paysages historiques, programmé cette année dans le cadre du PFVT.

¹ De l'anglais « sustainable development », c'est à dire qui peut se supporter, s'endurer.

« Faire la ville durable : présentations et discussions autour d'expériences internationales innovantes dans le secteur de la production urbaine durable et participative »

Organisé par : Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires /
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Mardi 8 avril, de 16h30 à 18h30

Objectif : Dans le cadre de ce networking event, nous souhaitons engager la discussion autour d'expériences innovantes de développement urbain durable, notamment en termes d'urbanisme participatif et de pratiques de densification contribuant à la production de logements abordables tout en préservant les espaces agricoles et naturels.

Intervenants :

Belgique – Bruxelles
Véronique KETELAER
Directrice Prévention et Participation - Service de Prévention de la Ville de Bruxelles

Colombie – Bogota
Maria RIVAS ARDIDA
Directrice de la Caja de la Vivienda Popular à Bogota

Pérou – Lima
Jaime MIYASHIRO TSUKAZAN
ONG Desco sur l'amélioration des quartiers et de l'habitat, Lima

Colombie – Medellin
Carlos VELASQUEZ
Responsable de l'association citoyenne "La mesa de la Vivienda" à Medellin

Plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en milieu urbain. Or, l'extension généralisée des villes, la croissance de très grandes métropoles, l'existence de modèles de villes très consommatrices d'espace et d'énergie, la multiplication des niveaux d'intervention techniques et politiques soulèvent de nombreux problèmes : congestion dans les métropoles, limites des ressources naturelles indispensables au développement urbain, polarisations socio-spatiales etc. Dans ces conditions, comment assurer un développement urbain qui soit soutenable aussi bien d'un point de vue environnemental que social? Comment fabriquer la ville durable pour tous? Une des réponses réside dans un renouvellement du processus de fabrication de la ville et, plus largement, des modes d'action publique.

L'objectif de la présentation de Véronique Ketelaer visait à présenter les recommandations du Forum Européen pour la sécurité Urbaine. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale (ONG) qui rassemble près de 300 collectivités locales (European Forum for Urban Security) et qui a pour objectifs de renforcer les politiques de prévention de la criminalité et de promouvoir le rôle des collectivités locales dans l'élaboration des politiques au niveau national et européen. La deuxième partie de l'intervention était consacrée à la présentation des contrats de quartiers de la région Bruxelloise, programmes quadriennaux de revitalisation de certains quartiers opérés sous forme de partenariat entre la Région de Bruxelles-Capitale et certaines Villes ou communes, programmes qui se veulent participatifs.

Helga Maria RIVAS ARDIDA a présenté les différentes actions présentées par la « Caja de la Vivienda Popular » (Caisse pour le logement populaire), notamment les programmes de planification et de design urbain dans des zones présentant notamment des risques d'inondation et impliquant des programmes importants de déplacement et de relogement de populations précaires. L'enjeu dans ces programmes est d'engager des programmes d'aménagement participatifs afin que les habitants se réapproprient les nouveaux espaces et que ces derniers ne soient pas de nouveau habités par d'autres populations.

Jaime Myashiro s'est concentré sur la présentation d'un programme de consolidation et de densification de l'habitat dans la périphérie de Lima, programme porté par l'ONG DESCO. L'objectif principal de ce programme est d'encourager et d'encadrer techniquement un ensemble de famille pour la consolidation de leur logement et la densification de ce dernier par la construction d'un deuxième étage sur le logement initial. Dans un contexte de pénurie foncière et d'augmentation des prix du sol, ce programme entend permettre à des familles modestes d'accéder à des logements abordables de qualité, en partie financés par les aides étatiques pour la construction de logement. D'ordinaire, ces aides sont insuffisantes compte tenu des prix prohibitifs du foncier. Dans le cadre du programme porté par DESCO, elles constituent une aide suffisante dans la mesure où le foncier est déjà acquis et où seule la construction du nouveau logement en densification verticale doit être financée.

Carlos Velasquez fait partie de l'organisation habitante populaire « la Mesa de la Vivienda Popular » (Tablée pour l'habitat populaire) de la Comuna 8 (Commune 8) de Medellin. L'objectif de l'organisation est de contribuer à interpeller les pouvoirs publics et la municipalité dans le cadre des grandes opérations d'aménagement réalisées dans les quartiers populaires de Medellin, pour qu'il y ait une participation effective des habitants et que les propositions faites par les organisations populaires soient prises en compte par la municipalité.

Plus précisément, en 2011, on estimait à 52% la part des personnes vivant en milieu urbain dans le monde.

Source : La Banque Mondiale, 2013 -

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS/countries/1W?display=graph>

7th World Urban Forum, Medellin - Colombia 5 -11 April 2014

«L'équité urbaine en développement
des villes pour la vie»



les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

«L'Urbanisme intégré, participatif et coopératif, source d'équité urbaine»

Comment prétendre à une équité urbaine en développement, avec pour volonté des « villes pour la vie », si les fondamentaux de l'urbanisme intégré, participatif et coopératif, ne sont pas posés, en terme de conception, de réalisation et de gestion de projets ?

Différentes méthodes et outils participatifs et/ou coopératifs pour améliorer la résilience des villes et l'équité urbaine par l'urbanisme intégré, participatif et coopératif, ont été illustrées successivement par :

Alain Naman, Expert international, Vice-président de la SFU : Présentation du Networking Event et de la SFU : Historique, vocations, objectifs, activités, la qualification, les réseaux d'urbanistes internationaux, la reconnaissance professionnelle, les experts, l'aménagement et le développement, la cohérence territoriale, la ville durable, le CEU...

Jean-Pierre Gautry, Président d'honneur de la SFU, Docteur en urbanisme, Qualifié OPQU: Présentation d'une démarche innovante : la Société Coopérative d'Intérêt Collectif : (SCIC) illustrée par une Société d'aménagement coopératif ; exemple Sud France, (en cours de montage, avec intention de suivi, de la conception à la réalisation et à la gestion).

Pierre-André Périssol, Président des Ateliers de Cergy, ancien ministre et **Jean Yango**, Directeur de la Planification, Communauté Urbaine de Douala, Cameroun : Présentation des Ateliers de Cergy : Un outil de réflexion pour les maires ; Témoignages d'anciens membres des ateliers.

Carlos Eduardo Correa, maire de Monteria, Colombie : « Le développement durable et l'équité urbaine »; Réalisations - Projets.

Rodrigo Guerrero Velasco, maire de Cali, Colombie : Constitution d'un groupement de 11 villes autour de Cali (le G11), pour un aménagement régional, l'intercommunalité, en vue d'économies d'échelle, d'amélioration des conditions de circulation, de vie, d'économie et de relations nationales et internationales.

Clotilde Boutrolle, l'Agence Française de Développement (AFD), France Division Collectivités Locales et Développement Urbain : Financement de projets intégrés à l'aménagement urbain.

Judith Buelvas, Gérante Proactiva Medio ambiente : Veolia et les entreprises sud-américaines au service des maires et de l'urbanisme.

Catalina Duque Gomez, Doctorante colombienne en urbanisme, Colombie : Les limites et risques de la participation.

Ricardo Montezuma, Directeur de la Fondation Ciudad Humana, Colombie : Modérateur.

Conclusion : Dans le temps présent de la transition urbaine, à laquelle les urbanistes œuvrent activement, l'aménagement du territoire et l'organisation de la ville, à partir de pratiques participatives et coopératives, deviennent un enjeu fondamental et incontournable.

www.urbanistes.com

sfu@urbanistes.com

www.ateliers.org

contact@ateliers.org



La SFU et les ATELIERS organisent un Evènement novateur, proposant une approche concertée et participative de l'urbanisme, en faisant en sorte de croiser dans le temps, les acteurs, les disciplines, les cultures et les territoires, de la conception à la gestion de parties de ville.



Débats : Nombreuses questions de la salle, notamment sur le renforcement indispensable des réseaux internationaux d'urbanistes et d'étudiants en urbanisme

La rénovation des grands ensembles d'habitat social, enjeu majeur pour une ville plus équitable

Side event organisé par l'Institut de recherche pour le développement (IRD)
Mercredi 9 avril 2014, de 12 h à 13 h

Le side event, qui s'est déroulé en français et espagnol (avec traduction simultanée), a réuni un panel d'experts mexicains et français composé de (par ordre d'intervention):

Edith CASTRO,

Directrice adjointe de la Commission nationale du logement (CONAVI, Mexique),

Alejandro MURAT,

Directeur général de l'Institut du fonds national du logement pour les travailleurs (INFONAVIT, Mexique),

Antonio DIAZ,

Président directeur général de l'entreprise d'impact social PROVIVE *Comunidades que Renacen* (Mexique),

Christian LACAPE,

Président de l'Association des consultants en aménagement et développement des territoires (ACAD, France),

Anne-Sophie HAINSELIN,

Chargée de mission urbanisme durable et international, Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU, France),

Catherine PAQUETTE,

Chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, France) et organisatrice du *side event*.

Contact :

catherine.paquette@ird.fr

Au cours des années 2000, la production massive d'habitat social s'est imposée dans plusieurs pays d'Amérique latine comme la meilleure solution pour faire face au déficit de logement accumulé et à la très forte demande d'habitat liée au contexte démographique, tout en soutenant par ailleurs la croissance économique. Préalablement expérimenté au Chili durant la décennie 90, ce type de politique du logement a été adopté par le Mexique au début des années 2000, puis par le Brésil, la Colombie, ou bien encore le Venezuela. Si la production massive d'habitat social livrée clé en main, modèle résolument globalisé, répond certes en partie aux besoins en matière de logement, elle engendre à court terme des problèmes urbains et sociaux majeurs. Au sortir d'un peu plus d'une décennie de ce type de politique et après avoir construit quelque six millions de logements sociaux, le Mexique connaît aujourd'hui de grandes difficultés avec les milliers de lotissements géants édifiés à la hâte, par les promoteurs privés, sur le foncier très bon marché qu'offre la lointaine périphérie des villes. Le pays se voit contraint d'initier d'ores et déjà une importante réflexion sur le devenir de cet immense parc de logement, qui, bien que récent, est déjà très détérioré et s'avère surtout être victime d'un abandon croissant de la part de ses habitants. L'expérience mexicaine, caractérisée par sa très grande ampleur, est aujourd'hui intéressante à examiner, car elle permet de mettre en débat une option qui tend parfois à être adoptée comme un nouveau modèle dans la région latino-américaine (et même au-delà, dans les Suds émergents).

Le *side event* organisé par l'IRD s'inscrivait dans la continuité d'un dialogue scientifique et technique (engagé avant tout pour sa valeur heuristique) mis en œuvre depuis deux ans entre le Mexique et la France concernant les conséquences de la production massive et plus particulièrement le devenir des grands ensembles d'habitat social. Aujourd'hui encore, la France doit en effet faire face à l'héritage complexe que constituent les quartiers d'habitat social construits également dans un contexte marqué par des impératifs de production massive et rapide.

Les principales conclusions du panel ont porté sur : l'importance du dialogue international sur la question (tout en précisant qu'il n'existe aucunement un modèle à suivre) ; l'importance de reconnaître de manière précoce l'existence du problème (parfois difficile, parce que l'on parle de problème créé par une politique publique) ; le caractère complexe de la problématique et le fait qu'elle s'inscrit sur le long terme ; la nécessité de mise en œuvre de stratégies de politique publique pour faire face au problème, qui implique dans le même temps un fort investissement du secteur privé (sans lequel rien n'est possible).

Le *side event* a par ailleurs été l'occasion d'insister sur l'importance qu'il faut accorder à la problématique de la réhabilitation des quartiers de logement formel (et non pas seulement à l'amélioration d'urbanisations d'origine spontanée). Cette réhabilitation doit être promue activement, non seulement dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers concernés, mais également parce qu'elle permet, dans le même temps, de répondre en partie à la demande de logement existante (grâce à la construction de nouveaux logements dans les quartiers réhabilités, mais aussi et surtout à l'optimisation du parc existant, surtout quand il existe un taux de vacance important, comme c'est le cas au Mexique).

Le *side event*, qui a connu une assistance très importante (environ 150 personnes), a bénéficié pour son organisation, de l'appui des Délégations régionales de coopération française pour les pays andins et pour la région Cône Sud/Brésil, ainsi que de l'agence de communication *Comunica la ciudad* (Mexique).

Planifier les quartiers informels

Training event organisé par l'Institut français d'urbanisme, Université de Paris Est/Marne-la-Vallée



Thème :

Les quartiers informels accueillent la moitié de la population urbaine des pays en développement. De fait, ils constituent un mode dominant de la production urbaine (près de 1 milliard d'habitants) qui prend des formes très différentes allant du bidonville en rez-de-chaussée, aux quartiers très denses d'immeubles en dur de plus de dix niveaux. Ils s'adressent à des populations dont le niveau de revenus ne leur permet pas de trouver des espaces aménagés à des prix abordables.

Intervenants :

Dr Valérie Clerc

Chercheure à l'Institut de Recherche pour le Développement

Dr Natalia Uribe

Architecte et enseignant-chercheur à l'université Pontificia Bolivariana de Medellín

Eric Huybrechts

Architecte et urbaniste en charge des affaires internationales à l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France et responsable du post-master « Expertise internationale – villes en développement » à l'Institut français d'urbanisme, université de Marne la Vallée

Les quartiers informels constituent le pendant de l'urbanisme planifié qui selon les pays est en mesure de couvrir une part plus ou moins importante de la production urbaine. L'urbanisme planifié nécessite une forte capacité de la puissance publique à gérer les sols, préserver le domaine public, planifier l'espace, produire. Les dispositifs à mettre en place de nature législatifs, institutionnels, financiers et techniques supposent des capacités importantes d'organisation des sociétés et des moyens importants difficiles à mobiliser. Les quartiers informels constituent un mode habituel, voire traditionnel, de construire la ville tandis que l'urbanisme planifié est un mode de contrôle et d'organisation de l'espace par la puissance publique légitimé par le cadre législatif et institutionnel plus ou moins abouti. L'attitude de la puissance publique a longtemps consisté à nier ou à combattre l'existence des quartiers informels, mais l'ampleur du phénomène oblige les acteurs de la ville à prendre les choses autrement. Il est plutôt admis que, sauf cas de force majeure, il est préférable de réhabiliter et d'équiper sur place les quartiers informels plutôt que de tenter de les détruire et de déplacer les populations. Des expériences très différentes par exemple en Colombie ou en Egypte ont été conduites, favorisant une amélioration des conditions de vie des habitants. Cela suppose au préalable la reconnaissance à ces habitants de leur droit d'habiter sur ces sites.

Mais au-delà de ces opérations de réhabilitation urbaine, se pose la question de la prise en compte dans le document de planification des quartiers informels à venir. D'ici 2050 il y aurait près de 3 millions d'urbains supplémentaires, principalement dans les pays en développement, dont près de la moitié s'installera dans des quartiers informels. La planification urbaine ne peut nier ce phénomène et doit assumer une reconsidération de ses normes. Cela suppose de repenser la planification en prenant en compte ses effets d'exclusion (espace contrôlé inaccessible, exclusion par le marché...) pour s'attacher à préserver l'essentiel pour le fonctionnement urbain (la grande trame d'espaces publics en réseau pour le drainage, la mobilité et la biodiversité) et en aménageant de façon différenciée les espaces.

L'atelier proposé s'est basé sur 3 interventions.

Valérie Clerc (IRD) a présenté des analyses sur la durabilité de quartiers informels (Boulaq el Dakrou au Caire) montrant qu'ils répondaient sur de très nombreux points aux critères de la ville durable établis par l'ONU-Habitat. Des actions publiques visant la réhabilitation de quartiers informels ont montré leur efficacité sur de nombreux cas au Moyen-Orient (Damas).

Natalia Uribe a présenté les expériences de Medellín sur la réhabilitation des quartiers informels, notamment sur les questions d'accessibilité (métro-câble, escalators), de création d'équipements (bibliothèque, centres de santé...) et d'amélioration de l'habitat.

La présentation d'Eric Huybrechts a porté sur une critique des effets de la planification urbaine avec de nombreux cas dans le monde, de la légitimité de la production urbaine informelle et de la prise en compte de cette production massive en anticipation dans les documents de planification urbaine. Des méthodes de planification permettent en effet de planifier l'informel.

Le débat avec la salle a porté sur la nécessaire réadaptation des outils de planification urbaine afin d'éviter que la norme soit un vecteur d'exclusion des populations fragiles. Les acteurs politiques pris dans le jeu contradictoire des acteurs sur les concurrences foncières, sont amenés à réadapter le cadre juridique et institutionnel pour planifier les villes en prenant en compte le mode majeur de production informelle de l'habitat.

Comment financer la ville latino-américaine ?

Organisé par l'AFD, le mardi 8 avril de 9h à 10h

L'évènement avait pour objectif de lancer officiellement l'ouvrage *Financer la ville latino-américaine : des outils au service d'un développement urbain durable*, paru dans la collection Savoirs Communs de l'Agence Française de Développement (AFD) en français, espagnol et portugais.

L'évènement, comme la publication, était porté conjointement par l'AFD, la *Fundación Ciudad Humana* (FCH – Colombie) et l'*Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada* (IPEA - Brésil).

Ricardo Montezuma (FCH)

Le débat aujourd'hui est focalisé spécifiquement sur le défi de la ville compacte et les outils de rénovation urbaine. La densification et l'optimisation de la ville existante, la revitalisation des quartiers existants sont autant d'axes stratégiques pour corriger les déséquilibres de la fabrique urbaine en Amérique latine. La question qui, dès lors, se pose peut être formulée ainsi : **comment mobiliser des ressources variées et innovantes pour l'aménagement urbain qui permettent un partage plus équitable de la plus-value urbaine ?**

Intervenants :

Ricardo Montezuma

Président de la *Fundación Ciudad Humana* et modérateur de l'évènement,

Philippe Orliange

Directeur Amérique latine et Caraïbes de l'AFD,

Renato Nunes Balbim

Chercheur à l'IPEA,

Francisco Jácome Liévano

Architecte, ancien responsable de l'entreprise de rénovation urbaine de Bogotá,

Jérémy Cavé

Consultant chez BIO by Deloitte et chercheur au LATTS, France

Felipe Vargas

SEDATU, Mexique

Philippe Orliange (AFD)

Les villes latino-américaines sont confrontées à trois principaux défis: le retard en termes d'infrastructures, l'étalement urbain et la vulnérabilité croissante aux aléas du changement climatique. Au-delà du simple constat d'un manque de ressources financières, il y a la nécessité d'inventer de combiner des instruments de financements variés. Il s'agit donc ici d'ouvrir la boîte à outils du financement du développement urbain. Le principal défi en la matière est de définir des modalités d'implication des investissements et capacités privés dans le cadre d'une véritable *maîtrise d'ouvrage publique*.

Renato Nunes Balbim (IPEA)

Le mécanisme brésilien de l'*Outorga onerosa de direito de construir* (OODC), permet à la collectivité de capter une partie de la plus-value foncière associée aux changements réglementaires, grâce à la séparation du droit de propriété et des droits d'usage d'un terrain, et à la vente de droits à construire au-delà d'une constructibilité minimale associée à la propriété du sol. Cet instrument, appliqué chantier par chantier, permet de transférer une partie de la plus-value immobilière vers un fonds municipal de développement, qui permet une redistribution des ressources obtenues vers des quartiers plus démunis.

La modulation du prix de vente des droits à construire permet également d'orienter le développement urbain : octroi gratuit ou peu onéreux dans les zones dont la densification est souhaitée par exemple. Ce mécanisme est cependant limité aux grandes villes et aux secteurs à forte valorisation potentielle, qui justifient à la fois une densification et le paiement des droits à bâtir. Surtout, il n'a permis de récupérer qu'une somme relativement faible de ressources financières.

Les CEPACs (*Certificados de Potencial Adicional de Construção*), utilisés dans les Opérations Urbaines Conjointes, sont un mécanisme équivalent, à ceci près que la plus-value captée doit être réinvestie dans la même zone. Les CEPACs sont donc beaucoup plus attrayant pour les investisseurs, dans la mesure où la plus-value captée par les autorités publiques aboutit à valoriser la zone urbaine dans laquelle ils ont investi. De fait, les CEPACs ont permis de capter des sommes colossales !

De sorte que les CEPACs sont un instrument très puissant pour financer les équipements publics à travers la captation de la plus-value urbaine. Mais cet instrument, très libéral, n'a pas de dimension redistributive à l'échelle de la ville tout entière ; bien au contraire, il tend à renforcer la ségrégation socio-spatiale.

Francisco Jácome Liévano (Empresa de Renovación Urbana de Bogotá)

Un *plan parcial* de rénovation urbaine est un instrument à travers lequel se développent et se complètent les dispositions réglementaires des plans d'aménagement urbains pour certaines zones déterminées de la ville. Le *plan parcial* a vocation à susciter le développement de certaines zones urbaines avec les équipements adéquats et la définition des conditions de financement avant que les travaux commencent. Cet outil a un potentiel de transformation de morceaux entiers de la ville, avec la participation d'acteurs publics et privés.

La construction de logements sociaux fait partie de ces opérations de rénovation urbaines, dans la mesure où les *planes parciales* définissent certains usages très rentables (commerce, services) qui subventionnent d'autres usages moins rentables, permettant ainsi une péréquation à l'échelle du polygone concerné.

Jérémy Cavé (consultant chez BIO by Deloitte et chercheur au LATTS)

Les CEPACs brésiliens sont un mécanisme très puissant pour capter une partie de la plus-value urbaine justement parce que ces ressources sont réinvesties dans la même zone et aboutissent à sa valorisation. Les CEPACs pourraient être un instrument utile dans le cadre de plans parciaux, afin de catalyser les investissements privés et de garantir la rapide exécution des équipements publics. A l'inverse, les plans parciaux, dans la mesure où ils définissent un projet urbanistique intégré, pourraient donner du sens à cet instrument purement financier que sont les CEPACs. Ils pourraient en outre compenser leur dimension non-redistributive à l'échelle de la ville en intégrant dans le projet des équipements publics de grande envergure (bibliothèque, cinémathèque, musée, parc, etc.), dont pourraient bénéficier les habitants des autres quartiers de la ville.

Felipe Vargas (SEDATU)

Les instruments présentés ont une pertinence évidente eu égard au contexte mexicain d'étalement urbain très prononcé. Ils rejoignent le programme national PROCURAH, qui constitue un cadre d'intégration des efforts des gouvernements à tous les échelons, moyennant divers instruments et la participation des acteurs privés, à l'échelle de polygones urbains spécifiques.

Scenario 2012 - Jeunesse et développement durable

City Changer organisé par Nomadéis
Mercredi 9 avril, 13h30 - 14h30



Objectifs

Présentation des résultats de l'étude « Scenario 2012 - Youth and Sustainable Development »

Intervenants

- **Aude Joël**, Veolia
- **Carlos Celades Querol**, Saint Gobain
- **Edmundo Werna**, Organisation Internationale du Travail

Pour aller plus loin

<http://www.scenario2012.org/dl/2011/01/RIO-MAK-VIII-2012-06-09-20Mo.pdf>

Présentation des résultats de l'étude réalisée par Nomadéis *Scenario 2012 - Jeunesse et développement durable*, publiée en juin 2012.

En 2012, à l'occasion de la Conférence internationale des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), Nomadéis et Fondapol ont fondé le projet ScenaRio 2012. ScenaRio 2012 est la première enquête mondiale sur la jeunesse et le développement durable. Ce projet est soutenu par les Nations Unies et des partenaires institutionnels et privés tels que l'Organisation Internationale de la Francophonie, Global Compact, la Caisse des Dépôts et Consignations, EDF, Saint-Gobain ou Veolia Environnement. L'objectif était de porter la voix des jeunes du monde lors des grands rendez-vous internationaux.

L'étude a impliqué 30 000 jeunes de 30 pays différents sur 5 continents afin de refléter la diversité culturelle mondiale.

Les jeunes se sont exprimés sur leur perception des questions environnementales, de développement durable : innovations en matière de développement durable ; qualité de vie, transport ; territoires et ressources ; solidarité ; environnement et santé ; mutations profondes liées à l'ouverture internationale croissante.

Quelques résultats

Informés mais préoccupés, entre 85% et 97% des jeunes trouvent « l'environnement plus menacé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 20 ans ». Cette préoccupation est plus marquée chez les jeunes des pays en développement.

La jeunesse du monde associe progrès matériel et protection de l'environnement, notamment les Mexicains à 95 %. Entre le développement économique et la protection de l'environnement, les jeunes se positionnent davantage en faveur de l'écologie, même au prix d'un ralentissement économique.

L'eau potable et le logement constituent les deux priorités des jeunes en matière de services urbains. L'énergie et le traitement des déchets sont également cités comme des services que la ville devrait assurer en priorité.

Prochaine étape

Nomadéis et Fondapol préparent actuellement les prochaines étapes de ScenaRio 2012, dans la perspective de la Conférence internationale sur le climat (COP21) qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

La politique nationale de renouvellement urbain, un des leviers pour l'équité urbaine et la cohésion sociale dans les villes françaises

Atelier organisé par l'Agence Nationale de Rénovation urbaine (ANRU)
et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

Jeudi 10 avril de 9h30 à 10h30



Objectifs :

- Partage d'expériences sur 10 années de rénovation urbaine
- Présentation de la politique de la ville

Intervenants :

- **Anne-Sophie Hainsselin**, chargée de mission urbanisme durable et international à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine
- **Vincent Perrault**, chargé de mission territoriale à l'Agence Nationale de l'Habitat

En France, depuis 30 ans, l'État impulse et coordonne une politique de solidarité nationale en faveur des quartiers les plus en difficultés. La politique de la ville vise à lutter contre les inégalités qui touchent ces quartiers et les discriminations dont sont victimes leurs populations.

L'Agence Nationale de Rénovation urbaine (ANRU) met en œuvre depuis 10 ans le programme national de rénovation urbaine mis en œuvre en France. Ce programme a permis de concentrer des moyens financiers conséquents pour accompagner les collectivités françaises dans la transformation urbaine de ces quartiers et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

L'intervention sur le Pavillon France avait pour objectif de partager le retour d'expériences sur les 10 années de rénovation urbaine et d'explicitier la réforme de la politique de la ville en cours. Ainsi, après une présentation des difficultés socio-économiques et urbaines des quartiers concernés par la politique de la ville, le programme national de rénovation urbaine a été détaillé : ses objectifs, ses moyens, les principes d'intervention de l'ANRU ainsi que les premiers éléments de bilan. Ce qui a permis d'explicitier ensuite les principales évolutions apportées par la récente loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Les nouveaux projets de renouvellement urbain, qui seront accompagnés par l'ANRU dans les prochaines années, constitueront désormais un des leviers pour mettre en œuvre de véritables projets intégrés coproduits avec les habitants.

L'intervention s'est conclue par une présentation de l'intervention française dans les quartiers anciens, mobilisant des aides croisées de l'ANRU et de l'ANAH.

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), établissement public d'État créé en 1971, a pour mission quant à elle de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Afin de remplir sa mission et adapter ses actions aux situations locales, l'Agence s'appuie sur les services décentralisés de l'État, les délégations locales de l'Agence. L'Anah est également un partenaire des autorités locales dans le cadre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat privé.

Les questions des participants ont principalement concerné :

- l'articulation entre les dispositifs sociaux et urbains, la participation des habitants,
- le désenclavement des quartiers et les réponses apportées en France pour favoriser la mobilité des habitants,
- la répartition des projets à l'échelle du territoire national.

Ces échanges ont également permis de préciser que l'ANRU et l'ANAH n'interviennent pas financièrement à l'international mais peuvent apporter leur expertise pour la mise en place de politiques nationales dans leur champ de compétence : régénération urbaine pour l'ANRU, politique de l'habitat pour l'ANAH.

L'habitat participatif : hypothèses françaises et colombiennes

Atelier organisé par Des Clics et des Calques

Vendredi 11 avril de 9h30 à 10h30

desClicsetdesCalques

Objectifs :

- Présentation de deux projets en France et en Colombie

Intervenants :

- **Mathilde Jauvin**,
gérant des Clics et des Calques

Cette intervention intervient dans un contexte particulier pour des Clics et des Calques : il y a 9 mois l'agence était invitée en Colombie à participer à un projet collectif au sein d'une résidence artistique en Colombie, dans la région du Quindío. C'est à cette occasion que nous avons co-imaginé et co-construit en bambou un espace communautaire avec les habitants d'un village de déplacés indigènes. Et c'est également à cette occasion qu'est née l'envie d'aller plus loin dans les projets participatifs en Colombie. En France, à une toute autre échelle, nous avons livré quelques mois auparavant une opération de dix logements en autopromotion, autre processus coopératif où les seuls intervenants sont les mêmes habitants.

C'est donc dans la lignée de ces deux projets que s'explique le détachement professionnel de l'une d'entre nous en Colombie, depuis quatre mois maintenant. L'invitation du PFVT à participer au Forum urbain mondial est donc une occasion de diffuser notre travail au sein d'un réseau de professionnels colombiens et internationaux, largement représentés lors du Forum. Et de connecter avec d'autres démarches alternatives, où construction physique et construction sociale ne font qu'un.

Nous avons donc choisi de présenter ces 2 projets, à travers leur méthodologie, mettant avant tout en avant le processus, et l'initiative populaire.

A Pantin, en banlieue parisienne, c'est un groupement d'habitants désireux de réaliser leur propre logement sans passer par un intermédiaire (constructeur, promoteur ou commercial), qui nous a conduit à monter tous ensemble un projet autogéré, avec pour seuls acteurs habitants, architecte, et entreprise de construction. Une expérience qui a permis de projeter ensemble une idée du vivre ensemble, du collectif, et de l'implication citoyenne dans la construction de notre environnement bâti. Et tout ça en parlant de prix bien en deçà de ceux du marché classique... Une alternative réelle dans tout contexte urbain actuel. Et une expérience humaine riche et intense.

A Puerto Samaria, en Colombie, c'est une rencontre avec les habitants d'un village qui nous amené à imaginer un échange interculturel, entre savoirs populaires et professionnels, dans le but de réaliser ensemble une maison communautaire, entièrement en auto construction, avec un matériau disponible en quantité aux alentours et entièrement naturel : le bambou. Au terme d'ateliers, de réunions, nous avons donc imaginé ensemble une structure représentative de la communauté *Embera Chami*, mettant en valeur un savoir constructif local, « *qui parle de nous* ». En 3 semaines le projet a été dessiné, les matériaux rassemblés, un chantier populaire organisé et toute la structure montée.

Cette présentation, dans le contexte du FUM, a permis d'inviter des acteurs du territoire colombien qui travaillent sur des sujets similaires. C'est ainsi que la rencontre avec l'ISVIMED, institut qui gère l'habitat social à Medellin, nous a connecté avec de nombreuses OPV (*organizaciones populares de vivienda*), équivalent colombien des coopératives d'habitants. Plusieurs groupes étaient présents lors de notre intervention et ont largement enrichi le débat. D'autres associations, comme SERVIVIENDA par exemple se sont également déplacées, et ces rencontres ont permis des rendez-vous par la suite à Bogotá, et des potentielles collaborations se dessinent dès à présents.

TIC et gouvernement des villes : entre modernisation et démocratisation

Atelier organisé par le Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international
Vendredi 11 avril 2014, 14h30-16h



Objectifs

- Présentation de l'expérience française en matière de coopération décentralisée et de solidarité numérique
- Partage des expériences colombienne et sénégalaise
- Présentation du réseau de recherche – Action pour la gouvernance et le développement local en Afrique de l'Ouest

Intervenants

- **Martine ZEJGMAN**, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- **Jean-Jacques GUIBBERT**, LISST Cieu, Université Toulouse 2
- **Andreiev PINZON**, ENDA Colombie
- **Bachir KANOUTE**, ENDA Ecopop, Sénégal

Modérateur

- **Régis GUILLAUME**, Attaché de coopération scientifique à l'Ambassade de France à Bogota

Pour aller plus loin :

Collectif eAtlas FAO, *Sociétés africaines de l'information*, Vol. 2, Recherches et Actions en Afrique de l'Ouest francophone, Presses Universitaires du Mirail, décembre 2012, 189 p.
<http://oosn.fr/cooperation/ouvr>

Une trentaine de chercheurs et d'acteurs institutionnels et sociaux du Nord et du Sud ont participé sur le pavillon France, à l'atelier « *TIC et gouvernement des villes : entre modernisation et démocratisation* ». Cet atelier était organisé par la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI-DAECT) et le réseau eAtlas F.A.O. Ce dernier est un réseau de chercheurs, de collectivités locales et d'acteurs de la société civile qui, depuis sa création à Dakar en 2006, s'est donné pour mission de contribuer à faire émerger des modèles de sociétés de l'information adaptés aux territoires africains.

L'atelier a débuté par la présentation de l'expérience française de solidarité numérique qui s'est développé depuis 2006 dans la cadre des projets de coopération décentralisée impliquant des collectivités locales françaises et africaines, appuyés par la DAECT (Martine ZEJGMAN, DAECT/MAE).

S'en est suivi un bilan des activités du réseau eAtlas FAO : recherches-action, expérimentations, publications, évaluations et d'échanges. Quatre rencontres régionales à Dakar, Bamako, Cotonou et Ouagadougou, se sont tenues entre 2006 et 2013 (Jean-Jacques GUIBBERT, LISST Cieu, Université Toulouse 2).

Pendant cette période, un certain nombre d'expériences, encore largement marquées par le modèle du transfert, ont vu le jour en matière de sites web d'information municipale, de Systèmes d'Information Géographiques (SIG), d'informatisation des services municipaux ou de création de centres multimédias, participant ainsi à la modernisation des appareils municipaux des villes d'Afrique de l'Ouest. L'évaluation des projets de cette première période a aussi fait apparaître qu'un fossé important persistait quand il s'agissait de mettre les TIC au service de la démocratisation des collectivités locales et de la participation des citoyens à l'élaboration des budgets, des projets et des politiques de développement territorial.

C'est sur cette question, de la construction de sociétés de l'information « par le bas », qui sauraient utiliser les TIC pour valoriser au mieux les savoirs, les connaissances et les initiatives de l'ensemble des acteurs locaux, que le deuxième panel a concentré son attention.

Cette démarche a été illustrée par la présentation de deux expériences menées par l'ONG Internationale ENDA TM en Afrique et en Colombie : « TIC et gestion participative des réseaux d'eau potable communautaires à Bogota » (Andreiev PINZON, ENDA Colombie) et « TIC et budgets participatifs en Afrique » (Bachir KANOUTE, ENDA Ecopop, Sénégal)

Ces nouvelles expériences s'efforçaient de mettre les TIC au service de la démocratisation de la gouvernance locale et de la participation citoyenne.

L'Atelier se concluait sur un certain nombre d'annonces :

- La préparation d'une publication bilingue « Innovations urbaine et numériques : regards croisés Afrique –Amérique –latine »
- L'organisation d'une journée d'information des collectivités locales françaises le 2 juillet prochain dans les locaux du MAE, pour présenter le Plan d'Action 2013-2016 du réseau eAtlas FAO
- les 5^e Rencontres eAtlas FAO « Innovations numériques pour la gouvernance démocratique et le développement local » programmées pour 2016 à Dakar (Sénégal)

Shuimotou, un village de terre en Chine

La culture comme moteur du développement au Guizhou, une approche transversale

Ateliers organisés par le Ministère de la Culture et de la Communication

Mardi 8 avril et Vendredi 11 avril 2014



Objectifs :

Présentation du partenariat franco-chinois

Intervenants :

- **Dr. Zhang Peng,**
Professeur associé du collège d'architecture et d'urbanisme de l'Université Tongji de Shanghai – Chine
- **Françoise Ged,**
Responsable de l'Observatoire de la Chine à la Cité de l'architecture et du patrimoine
- **Jean-Michel Galley**
- **Jean-François Parent,**
École Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette

Modérateur :

- **Alain Marinos,**
Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministère de la Culture et de la Communication a présenté deux films sur le pavillon France lors du forum :

- un film sur l'atelier Franco-Chinois « Shuimotou, un village de terre en Chine », présenté parallèlement à l'Alliance Française de Medellin,

Il s'agit d'un film de capitalisation, réalisé dans le cadre des ateliers franco-chinois, d'expériences la coopération franco-chinoise.

- un film sur « La culture comme moteur du développement au Guizhou, une approche transversale » dans la Province du Guizhou.

Ce film, présenté en partenariat avec l'Observatoire de l'Architecture et de la Chine Contemporaine – Cité de l'Architecture & du Patrimoine, porte sur le séminaire itinérant mené en juillet 2013. La province du Guizhou est connue pour la richesse de ses patrimoines agricoles, immatériels et matériels. La pauvreté et l'isolement des villages poussent les populations à partir vers les villes, et le développement des congés amènent des citadins en nombre dans des vallées restées longtemps enclavées.

Ces films illustrent un partenariat Franco-Chinois de 16 années (MCC/CAPA et Université Tongji/WHITRAP). Leur projection a été suivie de commentaires et de débats.

Évaluation des ÉcoQuartiers et adaptation aux différents contextes internationaux

Atelier organisé sur le pavillon France par le Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires
Mercredi 09 avril, 12h30-13h30



Objectifs :

Présenter la méthode d'évaluation des ÉcoQuartiers

Intervenants :

Bruno Bessis, responsable adjoint au bureau de l'aménagement opérationnel durable

Rebecca Pinheiro-Croisel, chercheur MINES-ParisTech

La ville durable ne peut pas se faire dans une démarche "descendante" ; elle doit au contraire se faire avec les habitants et rendre ceux-ci acteurs de leur ville, de leur quartier, de leur logement. La ville durable s'articule autour d'espaces publics de qualité, partagés par tous, lieux d'échanges et de "vivre ensemble"

Messages clefs et/ou idées débattues

La démarche ÉcoQuartier tire ses origines du plan d'actions « Ville durable » lancé en 2008 par le Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires. Elle vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville et s'inscrit dans le cadre des engagements pris au niveau international. Cette démarche recouvre tous les aspects de l'aménagement durable, de la démarche de projet, aux aspects plus techniques liés au cadre de vie et aux usages, au développement économique et territorial, et à la préservation des ressources et l'adaptation aux changements climatiques.

Deux appels à projets, des palmarès nationaux, un club... : une dynamique en marche.

Les appels à projets de 2009 et 2011 ont eu comme objectif simple de faire connaître des opérations exemplaires en matière de développement durable, véritables leviers vers la ville durable de demain, les valoriser au sein de palmarès nationaux et permettre la diffusion des bonnes pratiques et des innovations en termes d'aménagement urbain. Dès 2010 un club national ÉcoQuartier s'est structuré autour de groupes de travail thématiques, de formations et de conférences-visites, d'une lettre d'information mensuelle ainsi que d'un site extranet rassemblant l'intégralité des outils et des productions. Les régions animent également régulièrement des ateliers locaux.

Et maintenant un Label National ÉcoQuartier: une politique publique à part entière. A partir de janvier 2011, un comité de préfiguration a mené une réflexion sur l'opportunité de mettre en place un label ÉcoQuartier à destination de toutes les villes de France. Le Label National ÉcoQuartier a été officiellement lancé le 14 décembre 2012 par la ministre.

Les finalités du Label : des projets urbains vraiment durables

Trois objectifs prioritaires sont assignés au label : encourager des projets d'aménagement durable, garantir la qualité des projets en s'appuyant sur des objectifs et indicateurs spécifiques et pérenniser la démarche en faisant levier sur les politiques de développement territorial. Trois étapes ponctuent le processus de labellisation :

- La signature d'une charte de 20 engagements par la collectivité
- Au commencement des travaux, le projet est « engagé dans la labellisation » si les objectifs sont suffisamment ambitieux au regard des engagements de la charte
- A la livraison de l'opération, le label national ÉcoQuartier peut être décerné au porteur de projet, si les réalisations correspondent aux ambitions du projet.

La Force du Label ÉcoQuartier

- Ne pas proposer de "modèle de ville durable" mais proposer aux collectivités une liste de questions auxquelles les collectivités doivent répondre avec
- Une démarche contextualisable, puisque chaque collectivité donne des réponses qui lui sont propres, en fonction de sa localisation, de sa population, de sa culture, etc.....
- Une démarche qui s'adapte donc à toutes les collectivités et dans tous les pays.

2014 : une 2^{ème} session de labellisation

En janvier 2014, la ministre a officiellement lancé la 2^{ème} vague de labellisation. Plus de 160 dossiers présentés par des collectivités de métropole et d'outre-mer participent à cette 2^{ème} session dont les résultats seront connus à l'automne 2014.

Et le lancement de la campagne d'évaluation des 13 premières opérations labellisées

Afin de garantir la qualité des opérations dans le temps, une évaluation des projets labellisés est mise en place par le ministère. La méthodologie nationale d'évaluation des engagements liés à l'eau, l'énergie et les déchets, en cours de test sur les 13 premiers labels, sera mise à disposition de l'ensemble des collectivités fin 2014. La méthodologie d'évaluation sur les autres engagements est en cours d'élaboration.

Un des fondements du label ÉcoQuartier est que les opérations puissent être évaluées et ainsi pouvoir garantir la qualité des opérations.

Ensuite a été présentée la mise en œuvre de cette grille sur un projet en Amazonie (Brésil) montrant comment une collectivité dans un milieu très particulier a pu appréhender certains engagements considérés comme prioritaires et apporter des réponses contextualisées et opérationnelles.

Densification urbaine et urbanisme participatif : deux ingrédients de la ville durable en pratique par la densification douce

Atelier sur le pavillon France organisé par le Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires

Jeudi 10 avril, 13h-14h



Objectifs :

Présenter la densification douce et les perspectives de recherche et d'expérimentation en matière de production participative de logements abordables

Intervenants :

- **Anastasia Touati**, chargée de projet au PUCA, responsable du programme Densification douce
- **Jaime Myashiro**, Coordinateur de la Línea de Mejoramiento de Barrios y Vivienda, Programa Urbano ONG desco, Lima - Pérou.

Pour aller plus loin

PUCA, 2013, *Vers des politiques publiques de densification et d'intensification douces ? Intérêts, limites et opportunités*, Consultation internationale de recherche, MEDDE/MLET.

L'objectif de l'atelier était de présenter la densification douce sous ses différentes formes et les perspectives de recherche et d'expérimentation qu'elle offre en matière de production participative de logements et de logements abordables. Des exemples puisés dans différents contextes nationaux (Canada, France, Pérou) ont permis d'illustrer la diversité de configurations dans lesquelles est mise en œuvre cette forme particulière de densification.

Messages clefs et/ou idées débattues

Depuis plusieurs années, certains spécialistes considèrent la densification comme une des issues pour construire une ville « durable », moins consommatrice d'espaces et de ressources, qui permette de faire des économies dans les réseaux et qui contribue à la diminution des consommations énergétiques liées aux déplacements. C'est à ce titre que la densification urbaine est aujourd'hui régulièrement présentée comme l'un des piliers de l'aménagement durable. En France notamment, afin de résoudre la crise de la construction résidentielle, différentes mesures ont été proposées pour faciliter la densification des espaces urbains, de la loi SRU à la loi ALUR votée récemment en passant par les lois Grenelle.

En même temps, plusieurs recherches ont montré que les tissus pavillonnaires constituent un enjeu considérable en la matière du fait de l'importance des surfaces urbanisées en jeu (estimées à environ 20 000 km²) et parce qu'ils renferment des sources de foncier inexploitées en raison des basses densités résidentielles pratiquées. Parmi les différentes formes identifiées, la densification dite « douce » apparaît pour de nombreux acteurs, comme une solution innovante en matière de production de logements.

Qu'entend-on par « densification douce » des tissus pavillonnaires ? Au Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires, le PUCA privilégie une définition large de la densification douce. Elle englobe différents types de dispositifs et de pratiques, formels ou informels qui impliquent une très grande diversité d'acteurs. La densification douce des tissus pavillonnaires consiste ainsi à densifier le tissu urbain existant, sans destruction du bâti. Elle donne lieu notamment à l'insertion ou à l'aménagement de nouveaux logements qui ne changent pas de manière significative les formes urbaines.

Elle peut en outre prendre différentes formes : division parcellaire et constructions sur parcelles détachées ; divisions internes de pavillons ; appartements accessoires ; restructurations de grands pavillons pour la production de plusieurs logements, notamment sociaux.

Intérêt de la démarche en France et à l'étranger : la densification dite « douce » apparaît aujourd'hui pour de nombreux acteurs comme une solution innovante en matière de production de logements, en particulier dans les tissus pavillonnaires, identifiés comme présentant de forts enjeux en la matière, notamment en raison de l'importance des surfaces urbanisées qu'ils occupent et des sources de foncier inexploitées qu'ils renferment.

En France, une première forme de densification douce est celle prise par la division parcellaire et construction sur parcelles détachées. Le plus souvent, elle concerne des particuliers qui décident de se séparer d'une partie de leur terrain pour le vendre comme terrain à bâtir susceptible d'accueillir une nouvelle maison individuelle.

Une autre forme de densification douce observée dans l'hexagone est la restructuration interne de grands pavillons pouvant intégrer des surélévations et extensions avec ou sans remembrement foncier. Ces opérations permettent la production de plusieurs logements. C'est par exemple sous cette forme qu'interviennent des micro-bailleurs œuvrant pour la production de logements sociaux en diffus, c'est-à-dire dans le tissu existant et pour des petites opérations, de 1 à 12 logements.

On observe également des pratiques de densification douce dans d'autres pays. En Amérique du Nord par exemple, les appartements accessoires, qui sont des logements supplémentaires construits dans les quartiers de maisons individuelles, par division interne de pavillons ou par construction à l'extérieur sur la parcelle, constituent un dispositif majeur pour la production de logements abordables. Aux États-Unis et au Canada, il existe des politiques spécifiques de densification douce qui s'appuient sur les appartements accessoires. L'objectif de ces politiques est non seulement d'offrir de nouveaux logements locatifs à loyers modérés, tout en garantissant un revenu supplémentaire au propriétaire occupant, mais aussi de contribuer à une utilisation optimale des infrastructures et des réseaux existants, en augmentant la densité résidentielle de quartiers dont la population diminue et/ou vieillit.

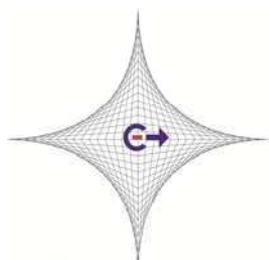
Au Pérou, des associations telles que l'ONG Desco aident les habitants (selon un processus que l'on peut qualifier d'urbanisme participatif) à consolider et à densifier leur habitat pour produire du logement abordable et solide dans les quartiers précaires. Ces processus permettent à des ménages d'aménager un logement supplémentaire (en général sur le toit de la maison principal) pour un autre membre de la famille ou pour un autre ménage.



Town Planners without Borders Urbanistes Sans Frontières

7e FORUM URBAIN MONDIAL

Medellin 9 avril 2014 - Pavillon France



Prix USF du Développement Durable

Développement équitable et restructuration écologique des bidonvilles

USF a présenté les projets lauréats qui ont reçu le «Prix USF du Développement Durable», dans le cadre du concours international «Restructuration écologique d'un bidonville et adaptation au changement climatique».

Sur 36 pays, les 4 pays lauréats sont : l'Arménie, l'Inde, le Liban et le Mali.

Le jury a délibéré les prix selon une grille d'évaluation avec des coefficients correspondant aux objectifs ciblés dans le règlement du concours. La proclamation des résultats du concours et la remise du Prix USF du Développement Durable ont eu lieu à la fin de la Conférence Internationale organisée par USF, le 25 janvier 2014 au Sénat, sur le thème «Le devenir des bidonvilles face aux crises socio-économiques et environnementales».

Cette conférence s'est déroulée avec la participation du co-président du PFVT, Yves DAUGE, et de la Direction d'ONU-Habitat. L'événement a été soutenu par l'UNESCO.

Le Prix spécial USF du Développement Durable est décerné à l'Arménie, le 1er Prix est décerné au Liban, le 2e Prix est décerné au Mali et le 3e Prix est décerné à l'Inde.

USF réalisera des opérations pilotes sur les terrains de ces projets lauréats.

Les projets sont élaborés localement en concertation avec la mairie et les habitants.

L'ouverture des chantiers est prévue pour 2016.

Des bailleurs de fonds seront sollicités pour la réalisation de ces opérations.

L'aménagement des bidonvilles est l'enjeu majeur des pays émergents et en développement en termes d'intégration urbaine, sociale et environnementale. C'est pourquoi USF mène cette action et compte sur un grand partenariat en faveur du développement durable des villes.



Le Secrétariat technique du PFVT
est assuré par ADETEF (Assistance Technique France)

Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT)

Adetef – Télédocus 727 - 120, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12 – France
Tel. + 33 1 53 18 24 34
contact.pfvt@adetef.finances.gouv.fr
www.adetef.fr